

REGARDS SUR UN PROJET

Le Forum André Naud

Et retour sur une première initiative suscitée par lui.

La « Lettre ouverte de 19 prêtres aux évêques du Québec »

REGARDS SUR UN PROJET : LE FORUM ANDRÉ NAUD

Et retour sur une première initiative suscitée par lui.
La « Lettre ouverte de 19 prêtres aux évêques du Québec »

PRÉSENTATION

Ce qui est formulé dans le titre, vous le trouverez dans cette brochure qui se veut un instrument de promotion plus encore qu'un cahier souvenir. Un instrument qui parviendra, nous l'espérons, à un grand nombre de ceux et celles auxquels il s'adresse particulièrement: les membres du personnel pastoral des diocèses du Québec - prêtres ou laïcs mandatés - hommes ou femmes. Voilà les gens qui feront naître et vivre le Forum, ou qui le laisseront sur les tablettes.

Si le Forum voit le jour, ce sera vraisemblablement lors d'un congrès de fondation qui se tiendra le 18 octobre 2006, sans doute dans la région-centre du Québec - la Mauricie!

Où cela trouve-t-il son origine? Le projet a germé sans nul doute dans la fréquentation des travaux d'André Naud, axés sur les rapports intelligence et liberté versus foi chrétienne et vie en Église. Cette recherche d'intellectuel et de croyant a été l'entreprise de sa vie. Quant à moi, j'ai été fasciné par son questionnement, ses analyses, ses perspectives. J'ai lu la plupart de ses écrits. Deux surprises souvent ressenties au cours de mes lectures: comment se fait-il qu'il n'ait jamais été "corrigé" par Rome, et aussi, comment se fait-il que cette contribution si pertinente n'ait pas influencé davantage le cours des choses dans notre Église? Je tiens de mon mieux quelques éléments de réponse, mais je cherche encore.

Cela, c'est le fond de scène. Mais il y a un événement déclencheur à la proposition de constituer un Forum André Naud. Cette proposition originelle est reproduite dans les pages qui suivent; elle tenait sur une feuille recto-verso et je l'ai adressée à une dizaine de confrères prêtres en avril 2005. L'événement, c'est Raymond Gravel, curé dans le diocèse de Joliette, et ses nombreuses interventions publiques. J'ai connu Raymond par les médias. Il m'arrivait de ne pas correspondre à sa façon de dire les choses mais je me trouvais presque toujours d'accord avec ce qu'il disait, il était le seul à le dire et il était bon de le dire. Il m'a paru que le risque était grand pour lui de recevoir un coup de crosse qui le déstabiliserait. En « ayant raison de lui » l'institution ecclésiale lui aurait fait du mal, et se serait fait du mal à elle-même. Cette situation m'a interpellé. L'idée a surgi en moi que si une parole plus libre et parfois critique devait se faire entendre davantage dans notre Église... Il fallait qu'elle soit supportée par un bon nombre de personnes d'Église, par un mouvement quelconque. Non pas pour établir un rapport de forces, mais plutôt pour en venir à refléter dans la mesure du possible le « sensus fidelium », le sens commun du peuple croyant, nourri de l'expérience de la vie dans la foi. C'est autre chose qu'une vocation prophétique personnelle (qui demeure une profession à hauts risques!) Autre chose aussi que l'opinion d'un petit groupe de spécialistes.

Cet "autre chose" se précisera peu à peu pour le Forum André-Naud grâce à la contribution des membres-fondateurs. Ils y investiront quelque chose de leurs propres aspirations et rêves quant à la vie de notre société et quant à la mission qu'y assume notre Église au nom du Seigneur Jésus-Christ.

Claude Lefebvre



André Naud, pss.

1925 - 2002

« Seigneur, donnez-moi de respecter votre mystère, ceux pour qui j'écris, ceux que je suis obligé de critiquer, aidez-moi enfin à me respecter moi-même. »

(prière affichée sur sa table de travail)

BIBLIOGRAPHIE SELECTIVE D'ANDRÉ NAUD

- Le problème de la philosophie chrétienne: éléments d'une solution thomiste. Montréal: Faculté de théologie 1960
- Le rapport Parent et l'humanisme nouveau, Montréal: Fides, 1965
- L'esquive: l'école des valeurs.
Avec Lucien Morin. Québec: Service général des communications du Ministère de l'éducation, 1978
- La recherche des valeurs chrétiennes: jalons pour une éducation, Montréal, Fides, 1985
- Le magistère incertain Montréal: Fides 1987
- Devant la nouvelle profession de foi et le serment de fidélité, Montréal, Fides 1989
- Des voix dans l'Église sur l'avortement, avec Louis Valcke et Paul David, Montréal, Fides 1989
- Un aggiornamento et son éclipse: La liberté de la pensée dans la foi et dans l'Église à Vatican II et aujourd'hui, Saint-Laurent, Fides 1996
- Pour une éthique de la parole épiscopale, Saint-Laurent, Fides 2002
- Les dogmes et le respect de l'intelligence: plaidoyer inspiré par Simone Weil, Saint-Laurent, Fides 2002
- L'Évangile et l'argent. Saint-Laurent, Fides 2002

André Naud et l'intelligence de la foi

Hommage de M. Guy Durand suite au décès d'André Naud

Le Québec vient de perdre un de ses grands théologiens, à l'âge de 76 ans, André Naud, prêtre de la Société de Saint-Sulpice. L'essentiel de son œuvre porte sur l'intelligence de la foi, la liberté de croire, la liberté de penser dans l'Église. Il y a quelques années, il a publié un livre remarquable sur l'autorité dans l'Église, intitulé « Le Magistère incertain » (Fides, 1987).

Une anecdote attribuée au pape Jean XXIII illustre bien le centre de son propos. A quelqu'un qui lui rappelait son autorité infaillible, le pape réplique: "Infaillible, moi! Mais je suis faillible comme tout le monde, sauf lorsque j'engage toute l'autorité de l'Église. Ce qui est très rare."

Naud y dénonce la tendance à élargir démesurément l'infaillibilité du pape - notamment aux dilemmes de morale purement naturelle, humaine - et la tentation constante du catholicisme à être fondamentaliste. Quelques années plus tard, il a fait paraître un second livre intitulé « Un aggiornamento et son éclipse » (Fides, 1996). Comme son titre l'indique, le livre porte sur l'évolution de la pensée opérée au concile romain Vatican II durant les années 1960 et la tendance de plus en plus forte depuis des autorités romaines à revenir en arrière, à revenir à droite, à récupérer le concile Vatican II à la lumière de Vatican I que le dernier concile voulait explicitement dépasser.

Naud a publié plus récemment une conférence faite l'année précédente sous le titre « Pour une éthique de la parole épiscopale » (Fides, 2001), où il demande précisément aux évêques d'avoir plus de courage pour exprimer leurs pensées dans la communauté chrétienne et notamment face à Rome, afin de favoriser les débats publics et mieux acculturer l'Évangile. Si on veut une évolution dans l'Église, il faut d'abord permettre et favoriser une grande liberté de réflexion et d'expression.

À la fin de l'été sortira son dernier livre, posthume, sur l'intelligence de la foi ou, plus précisément, sur les rapports de l'intelligence humaine avec les dogmes. Le livre s'inspire de la réflexion d'une philosophe et mystique juive, Simone Weil, qui a vécu dans la première partie du XXe siècle et qui, attirée par le catholicisme, a longtemps, sinon toujours refusé de se convertir justement à cause des dogmes qui lui semblaient faire injure à l'intelligence. André Naud tente de concilier l'adhésion aux mystères de la foi chrétienne avec le respect de l'intelligence humaine. Le titre parle par lui-même: « Les dogmes et le respect de l'intelligence » (Fides).

De quelques conversations avec l'auteur, je dégage le thème central suivant: le mystère est quelque chose qu'on n'a jamais fini de comprendre; c'est pourquoi les formulations dogmatiques ne sont pas des ukases, mais des guides ou des repères - essentiels, quoique toujours acculturés - pour faire avancer la réflexion et parfaire la compréhension, la foi chrétienne n'étant liée à aucune philosophie.

Quelques mois avant sa mort, Naud disait que ce livre constituait son livre clé, le livre de sa vie. Livre qui marque l'aboutissement de sa pensée, la pointe de son évolution intellectuelle, le raffinement de sa foi. Atteint d'un cancer qui l'affaiblissait depuis des années, il disait il y a quelques temps: "Si je puis finir ce livre, je pourrai mourir en paix."

Le livre plaira sûrement aux intellectuels chrétiens en recherche d'intelligence. Il pourra toucher aussi les incroyants intéressés à voir une autre image de la foi chrétienne,

l'image d'un croyant soucieux d'harmoniser sa foi avec son intelligence. Il ne plaira sans doute pas aux fondamentalistes pour qui la "vérité" est sclérosée dans un livre sacré, interprétée par une autorité doctrinaire qui, même lorsqu'elle admet une évolution doctrinale, refuse de le reconnaître, sous prétexte que la parole de Dieu ne peut changer. Tout autre est la perspective d'André Naud.

En dehors de ces grandes questions dogmatiques, André Naud ne dédaignait pas de s'intéresser à des questions plus concrètes: la régulation des naissances, l'absolution collective, la place des femmes dans l'Église, l'enseignement religieux dans les écoles, l'Évangile et l'argent. Pensée progressiste, critique, argumentée, constructive, mais jamais désinvolte.

Avant d'enseigner à la faculté de théologie de l'Université de Montréal, André Naud a enseigné la philosophie au Séminaire de Fukuoka au Japon. Sa santé l'a obligé à revenir au Québec. Concurrément à son enseignement, il a été un des théologiens du cardinal Paul-Émile Léger au concile Vatican II, il a été président du comité catholique du Conseil supérieur de l'éducation du Québec, membre ou responsable de plusieurs associations.

André Naud fut souvent incompris, contesté, rejeté même. Il restera toujours pour moi et plusieurs d'entre nous le modèle du théologien libre, l'image d'un homme de foi, la figure d'un croyant soucieux d'intelligence, un homme d'Église, un homme d'institution sachant que les institutions sont là pour servir les femmes et les hommes réels et non le contraire.

Son respect de l'intelligence se traduit par un respect tout aussi grand des consciences. Révélatrice à tous égards cette prière imprimée sur un carton jauni trouvé sur sa table de travail: "Seigneur, donnez-moi de respecter votre mystère, ceux pour qui j'écris, ceux que je suis obligé de critiquer, aidez-moi enfin à me respecter moi-même. "

(Texte paru dans Le Devoir du 9 juillet 2002. Guy Durand est professeur émérite à la Faculté de théologie de l'Université de Montréal et ex-collègue d'André Naud)

Un aggiornamento et son éclipse
La liberté de la pensée dans la foi et dans l'Église
André Naud, Fides, 1996

Postface

L'étude que nous avons faite pourrait paraître froide et trop détachée des sentiments qu'éprouvent de nombreux croyants devant tout ce que nous avons constaté. Peut-être est-elle trop froide, en effet. Aussi est-il opportun de situer dans un cadre de réflexion plus large tous ces textes, ces débats, ces avatars déconcertants. Diverses attitudes sont possibles devant les difficultés actuelles de la liberté dans la foi et dans l'Église. On les rencontre.

On peut être scandalisé ou même découragé. Les raisons pour cela ne manquent pas. Il y a quelque chose de déroutant à assister, impuissant, au spectacle de sa propre Église faisant un pas en avant à l'occasion d'un grand concile, puis deux pas en arrière, si peu après. On se dit: aux imperfections et aux compromis du dernier concile, faut-il encore ajouter les oublis de ce qu'il a fait de mieux, de plus opportun, de plus accordé aux temps où nous entrons, voire de plus essentiel? On peut se laisser aller à ces pensées noires, bien sûr. Est-ce sagesse?

Celui qui prend la plume connaît bien tout ce que l'usage des mots peut comporter de périlleux. Sa pensée peut trahir les mots; ceux-ci peuvent trahir sa pensée. Ils peuvent dire trop, ou pas assez. Bien plus, par ignorance, par inattention ou par préjugé, le lecteur peut mal comprendre la pensée que l'écrivain avait pourtant soigneusement formulée. Puisqu'il approuve et promulgue des documents, un concile peut être victime des mots qu'il a employés, de ceux qu'il a trop négligé d'explicitier; il peut être trahi par des lecteurs trop pressés ou trop anxieux de lui attribuer leurs propres vues. Il n'y a pas d'infaillibilité qui tienne quand il s'agit des mots qu'un concile utilise. Quoi qu'on fasse, si infaillibilité il y a, elle appartiendra au sens visé et non aux misérables mots eux-mêmes. Il n'y aura surtout pas d'infaillibilité chez ceux qui les interprètent. Ces mots sont issus du flux de l'histoire; ils sont emportés par lui. Pourquoi voudrait-on que toutes les pensées d'un concile soient parfaitement formulées et pourquoi voudrait-on qu'elles soient toutes parfaitement comprises et fidèlement assumées?

L'impuissance des mots pour bien dire la liberté est particulièrement notoire. Dans la Cité, aucune loi n'est parfaitement satisfaisante dès lors qu'est impliqué ce petit mot précieux. C'est particulièrement vrai quand on prétend ramasser dans des formules brèves toute la sagesse de l'expérience des choses humaines. Les fameuses chartes des droits, dont on s'enorgueillit tant mais dont on désespère si souvent, sont là pour nous renseigner sur ces limites. Pourquoi voudrait-on que les lois ou les documents de l'Église qui traitent des rapports entre la foi et la liberté de la pensée parviennent à cette perfection inaccessible qu'on ne saurait rencontrer nulle part?

Faut-il quitter l'Église ou même simplement se permettre de la mépriser parce qu'elle a de la misère à bien dire et à bien vivre cette liberté, sans doute la plus importante, mais aussi la plus difficile à formuler et à respecter? Des erreurs ont infesté l'histoire de l'Église et d'autres ternissent encore ses enseignements. En cette fin de XXe siècle, qui pourrait trouver raisonnable de s'en étonner? On ne peut demander à l'Église de posséder

toute la vérité et rien que la vérité; il suffit de pouvoir la remercier d'avoir soigneusement conservé quelques irremplaçables parcelles des «Paroles de la vie éternelle». Si l'Église a un petit quelque chose de précieux à dire sur Dieu et sur l'homme, n'est-ce pas déjà assez pour ceux qui ont le bonheur de l'accueillir? Un adage recommande de ne pas jeter l'enfant avec l'eau du bain. L'image est grossière; elle n'en est pas moins à retenir pour ceux qui sont déçus devant l'impuissance de l'Église à mieux parler de la liberté et à mieux la respecter.

Une autre attitude est possible en face des difficultés qu'on éprouve dans l'Église à bien dire et à bien vivre la liberté de la pensée dans la foi. On peut décider d'espérer et de lutter. Ces deux mots ne sont pas dissociables. On n'a pas le droit d'espérer si on ne lutte pas; on n'a pas le courage de lutter si on n'espère pas.

Il faut du courage pour espérer, car on espère toujours «malgré tout». D'ailleurs, l'espérance est le contraire de la démission. Espérer suppose et réclame certes de la patience, mais ce n'est pas attendre. Ce n'est pas non plus rêver, même s'il faut rêver pour espérer. Futilité que d'escompter l'arrivée du meilleur régime de liberté dans la meilleure des Églises, elle-même partie du meilleur des mondes! Il n'y a d'espérance véritable que raisonnable et mesurée. Il n'y a d'espérance que dans la frustration.

Il faut donc aussi lutter. En l'occurrence, cela signifie chercher, débattre, critiquer, réfuter, risquer ses pensées, accepter de recommencer. Il faudra toujours tout cela pour que soit moins mal déterminée, puis mieux respectée, la juste liberté de la pensée dans la foi et dans l'Église. Il faudra toujours tout cela, parce que la tentation du caporalisme intellectuel sera toujours là. Malgré son immense respect pour l'Évangile et pour l'Église, Simone Weil était rebutée par la tendance catholique à multiplier les dogmes et les condamnations. «En fait il y a depuis le début, ou presque, un malaise de l'intelligence dans le christianisme», écrivait-elle. Ce malaise n'est peut-être que l'inéluctable condition des relations qui unissent foi, intelligence et Église. S'il en est ainsi et si la liberté de la pensée est essentielle à la noblesse de la foi, il n'est qu'une solution, celle qui consiste à lutter et à recommencer sans cesse à critiquer tout ce qui mérite de l'être.

Tôt après Vatican II, Hans Küng publiait «Infaillible? Une interpellation». Même si on ne peut oublier que le titre de cet ouvrage comportait un point d'interrogation, force est de constater qu'il inaugurerait un processus de mise en question de la doctrine de l'infaillibilité de l'Église. L'histoire plus récente du langage infaillibiliste fournit de précieuses munitions à un mouvement qui prend de l'ampleur. Celui-ci déborde largement le monde clos des théologiens, puisque les statistiques montrent qu'un nombre incroyablement élevé de catholiques ont du mal à accepter cette doctrine. Karl Rahner faisait remarquer que la doctrine de l'infaillibilité est «une proposition qui a et qui va encore avoir une histoire». Peut-être n'a-t-on jamais été placé autant qu'aujourd'hui devant le besoin de contribuer à cette histoire. Mais que faire?

Peut-être n'est-il pas nécessaire de remuer ciel et terre. Peut-être qu'il ne s'impose pas qu'on remette en question ce qui était visé à Vatican I dans la Constitution «Pastor Aeternus». De respecter la lettre et l'esprit de cette constitution en tenant compte des besoins de notre temps serait déjà beaucoup; nous sommes loin d'en être là. Peut-être aura-t-on fait l'essentiel si l'on parvenait à convenir que le mot «infaillible» est de ces termes qui servent mal, dans l'Église d'aujourd'hui, la pensée qu'on a voulu exprimer. Ce mot est «exorbitant»: il inscrit une pensée subtile dans un cadre où elle se perd et se

transforme grossièrement. Voilà par-dessus tout ce qu'il importe de dire de lui. Il affirme plus que ce qu'on a effectivement voulu dire dans le concile même qui lui a accordé une si grande place. Déjà Mgr Gasser, présentant en quelque sorte l'histoire qui allait venir, mettait les évêques de Vatican I en garde contre certains usages abusifs de ce mot. Après plus de cent ans d'expérience, on peut maintenant le constater: les règles qu'il proposait ne sont pas suivies; leur connaissance est d'ailleurs inaccessible au commun des mortels. Ce mot voile le fait que des erreurs se sont glissées dans l'histoire de l'Église; il empêche de considérer tranquillement qu'il s'en glisse encore; il détourne de les avouer et de les corriger. Il est l'objet d'une incompréhension quasi universelle. Il fait sourire tous ceux qui ont quelque conscience des difficultés de la vie de l'intelligence, dans la foi comme hors d'elle. Non seulement le monde catholique mais le monde chrétien en général s'en porterait beaucoup mieux si l'on décidait d'exprimer sans lui ce qu'on a l'intention de dire.

UN PROJET QUI EST NÉ DE LA FRÉQUENTATION DES TRAVAUX D'ANDRÉ NAUD

« Une autre attitude est possible en face des difficultés qu'on éprouve dans l'Église à bien dire et à bien vivre la liberté de la pensée dans la foi. On peut décider d'espérer et de lutter. Ces deux mots ne sont pas dissociables. On n'a pas le droit d'espérer si on ne lutte pas; on n'a pas le courage de lutter si on n'espère pas. »

Extrait de l'article précédent dans « Un Aggiornamento »

- Première proposition adressée à une dizaine de prêtres (avril 2005)
- Changements et précisions apportés au projet (avril 2006)
- Marche vers le congrès de fondation (18 octobre 2006)
- Le projet en un schéma

LE FORUM ANDRÉ NAUD!

○ DE QUOI S'AGIT-IL?

Un réseau stimulant la réflexion, la prise de parole, l'échange, le débat... à l'occasion de rencontres et aussi par le biais d'une "feuille de liaison" ou par Internet.

○ A QUI S'ADRESSE-T-IL?

Aux prêtres du Québec et aussi aux évêques (si l'un ou l'autre désirait en faire partie).

○ POUR QUOI FAIRE?

Favoriser la liberté de pensée et d'expression au sein de notre Église - la réflexion et recherche en théologie pratique - la pertinence et la crédibilité du message chrétien dans le monde d'ici et au sein de la culture contemporaine.

○ LE MEMBERSHIP

Les prêtres (et évêques) intéressés aux objectifs - confiants dans la possibilité de s'en approcher par cette voie - et désireux d'y apporter leur contribution par la prise de parole et l'écrit.

○ CONTRIBUTION FINANCIÈRE

En plus de la volonté de participer, on pourrait demander une contribution financière significative. Exemple: 100.00\$ pour la première année d'inscription et 50.00\$ pour chaque année par la suite. Deux motifs: 1) dissuader un membership de "senteux" qui viendraient pour "voir" plutôt que pour s'engager solidairement à la poursuite des objectifs. 2) disposer de certaines ressources pour faciliter le fonctionnement.

○ PROCESSUS DE MISE EN ROUTE ET DE DÉVELOPPEMENT

On pourrait chercher à établir des réseaux régionaux. Ex.- Région de Montréal, celle de Québec, celle du Nord du Québec, celle de l'Est...

Les rencontres les plus fréquentes (fréquence établie par les membres) se feraient sur le plan régional à cause des distances.

Une fois dans l'année, une rencontre québécoise. Pour les communications écrites... c'est à voir.

○ POURQUOI ASSOCIER LE NOM D'ANDRÉ NAUD À CETTE INITIATIVE?

La raison est évidente pour ceux qui connaissent les ouvrages d'André Naud sur ces questions. Ses publications pourraient constituer une féconde source d'inspiration dans la poursuite de nos objectifs. Et c'est un hommage posthume à rendre à ce théologien de chez-nous. Pour son intelligence, son courage, sa foi.

○ L'ANALYSE SOUS-JACENTE À CE PROJET.

Le Concile convoqué par Jean XXIII avait ouvert des portes et des fenêtres ... qui se sont progressivement refermées. Pas d'elles-mêmes bien sûr mais sous l'influence croissante que notre pape actuel a exercée sur l'Église. Son implication personnelle et la contribution bien sûr de la Curie romaine. Année après année Jean- Paul II, à cause de son charisme hors de l'ordinaire, sa force intellectuelle et morale, ses voyages incessants et sa présence médiatique "démessurée", a accaparé le discours ecclésial et rempli complètement l'écran où apparaît l'Église. Louis XIV disait à ce qu'on raconte : "L'État, c'est moi!" Aujourd'hui dans le monde entier il y a plein de gens qui pensent spontanément: l'Église catholique, c'est lui Jean-Paul II. Je considère quant à moi que cet état de fait est porteur de bien des déviations et qu'il dessert la mission de l'Église. Entre un concile inspirateur et un pape «super performant », le plus beau cadeau du ciel, à mon avis, c'était le concile. Malheureusement nous n'avons pas fini - loin de là - de déballer ce plus beau cadeau quand le pape est arrivé. Il nous a dit que le cadeau était "très beau" oui « très beau » mais il nous l'a retiré des mains. Et il s'est mis à parler... parler, parler. Il nous a aussi donné plein de lettres à lire. Une lettre n'attendait pas l'autre. Et puis il a convoqué le monde à de grands rassemblements qui avaient bien sûr, un avant, un pendant et un après. Beaucoup d'énergies ecclésiales y étaient consacrées. Et on remettait cela. Il nous a tenus occupés tout le temps et nous n'avons pas eu encore le loisir de déballer entièrement le cadeau du Concile Vatican II. Avec cette surabondance d'enseignements prodigués par le Pape, la Curie s'est appliquée à nous alimenter spirituellement. Elle a spécifié, au besoin, les vérités qui sans être mises au compte de l'infaillibilité devaient être considérées comme "vérités définitives". Et plein de choses comme ça. Elle nous a préparé aussi des "serments" à prononcer et d'autres plats du genre. Tout cela constitue un menu assez complexe... et à vrai dire, indigeste. Pourrions-nous nous rebrancher sur le souffle du concile, retrouver une plus grande liberté de penser et de s'exprimer dans l'Église?

○ • LE CLIMAT À RECHERCHER

Il faudrait éviter dans toute la mesure du possible la critique hargneuse et rechercher avec simplicité, la liberté des enfants de Dieu, dans le respect des autres, la sérénité et la confiance, jusqu'à la joie. L'Église est le lieu de notre naissance, de notre croissance et de notre cheminement dans la foi. Elle sera celui de notre passage de ce monde au Père

CHANGEMENTS ET PRÉCISIONS apportés au projet (le 25 avril 2006)

1. Le Forum ne s'adresse plus seulement aux prêtres mais aux membres du PERSONNEL PASTORAL (ordonnés ou mandatés, laïcs ou prêtres, femmes ou hommes).
2. Nous marchons vers un CONGRÈS DE FONDATION fixé au mercredi 18 octobre 2006.
3. Nous offrons dès maintenant la possibilité de devenir MEMBRE-FONDATEUR (inscription 50.00\$).
4. Les membres inscrits appartenant à un même diocèse ou une même région sont invités à désigner une personne "rassembleuse", prêtre ou agent(e) mandaté(e), qui assurera la communication entre les membres et avec le secrétariat temporaire.
5. Nous offrons également la possibilité à des "sympathisants" d'apporter leur contribution (inscription 50.00\$) et d'être informés selon des modes appropriés.
6. Nous chercherons à établir des liens stimulants et bénéfiques avec Culture et Foi, et Femmes et Ministères.
7. Nous chercherons à gagner la sympathie d'un bon nombre de théologiens(nes). Nous avons grandement besoin de leur contribution dans la poursuite de nos objectifs.

DANS NOTRE MARCHE VERS LE CONGRÈS DE FONDATION nous PROJETONS

(dans la mesure du possible) (à vérifier)

1. Début ou mi-juin, deux ou trois rassemblements en différentes régions avec l'apport de personnes ressources où l'on débattrait de la PERTINENCE D'UN TEL PROJET (Forum) dans notre contexte socioculturel et ecclésial (conditions de succès, écueils à éviter .etc.)
2. Fabrication et diffusion par le secrétariat d'un OUTIL DE PROMOTION (brochure) qui présenterait le projet et ferait un certain bilan de la « Lettre ouverte des 19 prêtres » ... (disponible pour les rencontres de juin)
3. A la mi-septembre, rencontres régionales sur le Concile Vatican II avec la contribution de Gilles Routhier dont le bouquin sera disponible en librairie vers le 18 mai . [Vatican II - herméneutique et réception - Fides 468 p. 39.95\$]

CONGRÈS DE FONDATION

18 OCTOBRE 2006

sans doute dans la région de Trois-Rivières

LE FORUM ANDRE-NAUD en un schéma

VISEE: Promouvoir la liberté de pensée et d'expression dans l'Église : comme membres du personnel ordonné ou mandaté.

OBJECTIFS	MOYENS
1) Se ressourcer de façon dynamisante; s'habiliter soi-même davantage à une pensée et une prise de parole libres.	1) Se réapproprier quelques orientations fondamentales du Concile Vatican II
2) Nourrir une opinion publique ecclésiale	2) S'instruire et tirer partie des recherches et écrits d'André Naud
3) Et susciter l'espérance au sein de la population	1) Intervenir à l'occasion d'un événement - en rapport avec une situation donnée
	2) Favoriser la rencontre culture et foi chrétienne, dans l'exercice de la mission évangélisatrice
	3) Encourager les chrétiens à vivre en toute liberté de conscience.

Si ce projet a du sens pour toi.

Tu seras porté(e) à penser qu'il peut en avoir également pour tel ou tel autre membre du personnel pastoral dont tu es proche... Tu te sentiras alors responsable de lui poser la question et de partager l'information avec lui ou elle.

En cela, comme en bien d'autres domaines c'est le "bouche à oreille" qui s'avère le plus déterminant.

Merci.

Structure prévue pour le forum

- ❑ Dans chaque diocèse, formation d'une ou de quelques cellules de réflexion et partage (entre 5 et 10 personnes)

- ❑ Les participants(es) d'un même diocèse ou d'une région désignent la personne répondante et rassembleuse qui les représentera au sein de l'équipe d'animation et assurera la communication.

- ❑ Convocation d'une assemblée générale annuelle

EN COURS DE PROJET, UNE INITIATIVE.

UNE LETTRE OUVERTE AUX ÉVÊQUES DU QUÉBEC

- ❑ La lettre elle-même (journal La Presse 26 février 2006)

- ❑ Quelques réactions publiées dans les journaux
 - Un esprit inclusif - Pascal Barrette

 - Au-delà de la morale - Michel Cantin

 - Réactions de trois de nos évêques : Mgr Luc Cyr ; Mgr St-Gelais;
Mgr Gilles Lussier

- ❑ Réactions d'un prêtre: Une dissidence salutaire Robert Richard

- ❑ Un texte déclencheur de la lettre ouverte: L'Instruction de la Congrégation romaine.

- ❑ Lecture et commentaires de l'Instruction par Timothy Radcliffe

LETTRE OUVERTE AUX ÉVÊQUES DU QUÉBEC

TROP, C'EST TROP

La Presse 26 février 2006

Des membres du Forum André-Naud et d'autres prêtres décrivent leur réaction de perplexité et de désaccord devant deux récents documents de l'Église sur les personnes d'orientation homosexuelle.

Deux interventions ecclésiales récentes ont porté sur les personnes d'orientation homosexuelle: l'une concernait le mariage civil des conjoints de même sexe ici au Canada, l'autre traitait de l'accès à la prêtrise et venait du Vatican. Dans le premier cas, il s'agissait du mémoire de la Conférence des évêques catholiques du Canada (CECC) auprès du Comité législatif chargé du projet de loi C-38; l'autre document émanait de la Congrégation pour l'éducation catholique à Rome. Dans les deux cas, l'attitude globale qu'on y manifestait ainsi que l'argumentation qui y était déployée soulèvent chez nous - comme chez bien d'autres - perplexité et désaccord.

Perplexes devant l'attitude négative

Le concile Vatican II a mis en lumière une donnée fondamentale: l'Église aime le monde. Elle l'accueille avec ses richesses et ses misères. Elle se montre disposée à l'accompagner dans sa marche. Elle souhaite et désire contribuer à la vie des sociétés qui en font partie, et elle s'attend également à s'enrichir à leur contact.

Dans la présentation du mémoire au Comité législatif sur le mariage gai, quelle différence d'attitude! Vous semblez donner un cours de droit et d'anthropologie à nos représentants politiques. Vous dénoncez le piètre état du mariage au pays et vous annoncez une dégradation encore plus grande si le projet C-38 devenait loi. Vous nous faites malheureusement penser à ces « prophètes de malheur » évoqués jadis par Jean XXIII à l'ouverture du concile.

Comme on se sent loin de la Constitution pastorale sur l'Église dans le monde de ce temps! On pouvait y lire: « Les joies et les espoirs, les tristesses et les angoisses des hommes de ce temps (...) sont aussi les joies et les espoirs, les tristesses et les angoisses des disciples du Christ, et il n'est rien de vraiment humain qui ne trouve écho dans leur cœur. »

Quant à la compassion qui imprégnait toute la démarche de Jésus sur terre, y a-t-il là quelque trace? Pas un paragraphe, pas une phrase dans votre mémoire qui prenne en compte la discrimination historique exercée à l'endroit des personnes homosexuelles, et la tragédie de leur exclusion sociale ou ecclésiale ressentie profondément par un grand nombre d'entre elles. C'est pourtant dans cette souffrance humaine que s'enracine toute la quête de reconnaissance sociale du mouvement gai dans ses multiples expressions. N'y a-t-il pas là de quoi être perplexes?

C'est la même attitude qui se retrouve dans l'Instruction de la Congrégation romaine à propos de l'admissibilité aux ordres sacrés des homosexuels. Pourtant, Timothy Radcliffe, l'ancien Maître des Dominicains, affirmait récemment à propos de ce document, selon ce que rapporte *The Tablet* (27 novembre 2005) : « Je n'ai aucun

doute que Dieu appelle des homosexuels au sacrement de l'Ordre; et il s'en trouve que je range parmi les prêtres les plus engagés et les plus impressionnants que j'aie connus. Et nous pouvons présumer que Dieu continuera d'appeler des homosexuels autant que des hétérosexuels à la prêtrise parce que l'Église a besoin des qualités des deux.»

Il en conclut : « Nous devrions nous montrer plus soucieux de ceux que nos séminaristes pourraient être enclins à détester plutôt que de ceux qu'ils aiment. Le racisme, la misogynie et l'homophobie sont autant de signes qu'une personne pourrait ne pas être un bon modèle du Christ. »

En désaccord avec l'argumentation

Toute l'argumentation sous-jacente à ces textes ne nous convainc pas. On y parle de «loi naturelle» comme s'il s'agissait d'une donnée aussi immuable qu'évidente. Pour notre part, nous considérons que l'être humain n'a jamais fini de chercher et de découvrir sa « vraie » nature. Il n'y a de saisie de la condition humaine que par le biais d'une culture précise qui ne cesse d'évoluer dans le temps. Ainsi ce qui était « naturel » dans une civilisation et à une époque passées peut apparaître inacceptable maintenant. Bien sûr, il s'agit d'une évolution qui s'échelonne sur beaucoup de temps, et il faut en parler en terme de siècles plutôt que d'années. Prenons un exemple: l'esclavage a perduré comme naturel, même dans l'Église, pendant des siècles, alors qu'il nous apparaît aujourd'hui «contre nature».

La responsabilité de la recherche et de la définition de la loi naturelle incombe à tout le monde puisqu'il s'agit de la condition commune à l'humanité. L'Église peut puiser à des sources d'inspiration de grande valeur, dont certaines lui sont propres. Mais elle est solidaire de toute l'humanité et fait partie de ce monde. Se pourrait-il qu'elle détienne seule toutes les clés qui ouvrent les portes de l'aventure humaine authentique? Aurait-elle nécessairement le dernier mot sur les mystères de la vie politique, sociale, familiale, sexuelle? Est-ce qu'elle détiendrait «toute la vérité» sur l'être humain? L'histoire et le sens commun démontrent le contraire. En ces matières, l'enseignement officiel de l'Église s'est plus d'une fois avéré erroné.

Nous souhaitons qu'en ce domaine l'Église tout entière se considère partie prenante de l'aventure humaine. Qu'elle soit elle-même, avec ses richesses propres et ses limites, sans complexe mais sans prétention indue face à «la» vérité. Qu'elle soit solidaire et confiante! Il nous semble que c'est dans cet état d'esprit et dans ces dispositions de cœur que Jean XXIII et le concile Vatican II invitaient le Peuple de Dieu à s'ouvrir aux « signes des temps ».

Tout le monde est concerné

Pourquoi empruntons-nous la voie de l'opinion publique ?

Premièrement, nous voulons dire à haute voix aux nombreux chrétiens et chrétiennes du pays qui refusent l'approche et le langage des autorités ecclésiales: « Vous n'êtes pas moins chrétiens pour autant! » Selon nous, l'essentiel de la foi chrétienne ne se trouve pas en cause dans ce débat. Votre dissidence ne fait pas de vous des excommuniés. Puissiez-vous ne pas vous exclure vous-mêmes!

Deuxièmement, nous souhaitons un dialogue d'Église sur toutes les questions concernant l'homosexualité. Ce dialogue n'est malheureusement pas pratique courante au sein de nos Églises, surtout lorsqu'on pressent des divergences de vues. Et principalement quand Rome s'est déjà exprimé sur le sujet. Nous souhaitons que des

chrétiens se mettent à l'écoute de l'expérience de vie de leurs frères et sœurs homosexuels. Que ce soit dans les communautés locales comme au sein des instances de consultation plus larges, avec leurs évêques. Nous espérons que nos évêques se parlent entre eux là-dessus et ouvrent le débat dans leurs Églises respectives. Nous espérons aussi que des théologiens et des théologiennes soient mis à contribution dans ces échanges. Rencontres formelles ou informelles, annoncées ou discrètes, larges ou restreintes: cela importe peu. Le plus important, c'est que soit suscité un débat libre, une prise de parole ouverte et authentique.

Quant à nous, nous avons pris le temps de nous rencontrer avec des témoins de la réalité homosexuelle dans l'Église et nous avons décidé de rendre publique cette première réaction. Le Forum André Naud s'étend déjà et nos sujets d'intervention s'allongent. Nous crions publiquement notre désir de réaliser le grand projet d'évangélisation que fut le concile Vatican II. Nous ne voulons surtout pas revenir au XIXe siècle: l'ultramontanisme a fait son temps! La dissidence responsable est possible en Église. Nous voulons user de ce droit, car nous aimons l'Église du Christ et nous espérons en la réalisation de sa mission dans le monde de ce temps.

6 février 2006 Les prêtres signataires de la lettre et leur diocèse :

André Anctil, José V. Arruda, Jean-Pierre Langlois, Claude Lefebvre, Claude Lussier (Montréal)
Éric Généreux, Raymond Gravel, Bernard Houle, Pierre-Gervais Majeau, Guylain Prince, Claude Ritchie (Joliette)
Jean-Yves Cédilot, Jocelyn Jobin, Alain Léonard, Lucien Lemieux (St-Jean-Longueuil)
Benoit Fortin, Michel Lacroix, Claude St-Laurent (Gatineau)
Jacques Pelletier (Gaspé).

Informations: forum.andre.naud@svmpatico.ca
Claude Lefebvre 514-271-7070 ou 514-271-6670
Lucien Lemieux 450-671-5721

UN ESPRIT INCLUSIF

Pascal Barrette - Lettre au Devoir - 7 mars 2006

Lettre aux 19 prêtres signataires d'une lettre ouverte sur l'éthique sexuelle de l'Église.

Votre lettre me touche beaucoup. Vous interrogez vos supérieurs dans un esprit qui se veut inclusif et non condamneur. Vous invoquez les premiers mots de « Gaudium et Spes » de Vatican II où l'on proclame que les joies et les espoirs du genre humain, surtout «de tous ceux qui souffrent, sont aussi les joies et les espoirs, les tristesses et les angoisses des disciples du Christ». Votre lettre se veut une réflexion partagée avec vos évêques et la communauté chrétienne, non le fait d'un petit groupe dissident, comme certains titres vous ont étiquetés. En montrant comment «l'enseignement officiel de l'Église s'est plus d'une fois révélé erroné» notamment dans le cas de l'esclavage, vous nous rappelez que la nature humaine n'est pas inscrite de façon immuable dans des tables de pierre. Bien au contraire, elle évolue et nous avec elle. L'Église est en marche, non pas à côté du genre humain, mais avec lui. Nous sommes la nature, l'humain, le divin, l'Église, en évolution, en marche. Merci aussi de nous rappeler que penser autrement que les leaders religieux n'est pas automatiquement une exclusion, ni par l'Église, ni par soi-même. J'ajouterais que cette peur de l'exclusion est la même éprouvée par les croyants traditionalistes. Ceux-ci, à l'intérieur d'une même Église, d'une même famille, peuvent craindre que le discours différent de la tradition ne les exclue affectivement de ces penseurs-autrement, de qui ils veulent aussi être aimés. Merci de nous rappeler qu'on a le droit de penser, de penser autrement, sans être «moins chrétiens pour autant» et sans cesser d'être aimés et d'aimer. Merci de l'avoir dit publiquement en nous invitant à «un débat libre, une prise de parole ouverte et authentique». Cher pape, chers évêques, en pensant comme le Christ, vous ne pouvez qu'abonder dans le même sens.

AU-DELÀ DE LA MORALE

Michel Cantin - Lettre au Devoir - 7 mars 2006

La lettre de 19 prêtres québécois à leurs évêques à propos de leur mémoire sur le mariage de personnes de même sexe et de la position du Vatican sur l'accession des homosexuels à la prêtrise a fait ressortir la tension qui existe depuis longtemps entre les gens de la base et les hauts dirigeants de notre Église. Peut-il en être autrement?

Pour ma part, j'ai la conviction profonde que nous devons aller au-delà des considérations morales si nous voulons être fidèles au Christ. Une conception morale de la religion chrétienne ne permet pas de comprendre en profondeur le sens des évangiles. Au temps de Jésus, les autorités religieuses marginalisaient plusieurs catégories de personnes et les excluaient du salut que devait procurer l'observance de la Loi de Moïse. Jésus, lui, a choisi de fréquenter ces personnes parce que sa mission était de révéler jusqu'où allait l'amour de Dieu pour l'humanité. Cela lui a amené une foule de problèmes avec les chefs religieux de son temps et a contribué de façon importante à sa mort sur la croix.

J'ai constaté que la fréquentation de ceux et celles que notre société et notre Église excluent et marginalisent m'a permis d'accéder à une meilleure compréhension des évangiles. Je suis persuadé que Jésus n'aurait pas parlé comme il l'a fait s'il n'avait pas fréquenté les marginaux de son temps et que pour bien comprendre son message il est facilitant de se placer du point de vue des marginaux. L'un de mes professeurs aimait répéter que le fonctionnement de notre intelligence dépend de l'endroit où nous avons les pieds. La présence d'un enfant handicapé dans une famille nous permet de découvrir jusqu'où l'amour d'un père ou d'une mère peut aller. Jésus est venu nous révéler que Dieu était d'abord et avant tout comme un père ou une mère et qu'il avait un amour préférentiel pour ceux et celles que nous sommes portés à mettre de côté.

Ne pourrions-nous pas nous entendre sur le fait qu'aucun de nos discours, si nous voulons être de ses disciples, ne devrait même laisser l'impression à quiconque qu'il n'est pas accepté de Dieu?

DIOCÈSE DE VALLEYRELD

Aux : Paroisses
Religieux, religieuses Diacres
Agent-e-s de pastorale et intervenant-e-s

Remettre les pendules à l'heure: une réaction de notre Évêque à la lettre ouverte des prêtres

La Presse, dans son édition du 26 février 2006 (p. A 11), a publié une lettre ouverte rédigée par 19 prêtres catholiques québécois à l'adresse des évêques du Québec, au sujet de deux documents récents concernant les personnes d'orientation homosexuelle. Cette lettre ouverte a généré un débat sur la place publique, dont plusieurs d'entre vous avez eu écho à travers les médias cette semaine.

Il est important que je vous envoie cette réaction que je vous demande de diffuser. Car il en va de l'esprit de vérité et de communion nécessaire dans l'Église pour perpétuer l'Évangile, tel que le Seigneur Jésus l'a transmis à ses apôtres et à travers eux, à leurs successeurs les évêques, pasteurs du Peuple de Dieu.

Les 19 prêtres signataires prétendent ne pas retrouver assez de compassion dans les deux documents qu'ils dénoncent: l'un est issu de la Congrégation pour l'Éducation catholique au Vatican et est intitulé: « Instruction sur les critères de discernement vocationnel au sujet des personnes présentant des tendances homosexuelles en vue de l'admission au Séminaire et aux Ordres Sacrés» (Novembre 2005) ; l'autre document est issu de la CECC, mémoire présenté au Comité législatif du Parlement fédéral chargé du projet de loi C-38 sur les mariages entre personnes du même sexe. L'interprétation faite par les prêtres signataires de ces documents manque de rigueur intellectuelle, voire de respect. Il y a plusieurs points de leur lettre ouverte qui relèvent d'une analyse biaisée, partielle, sinon partielle, sans compter le manque de discernement spirituel que constitue leur geste d'étaler au grand public ce qui aurait dû être discuté entre eux et leurs évêques. L'adage populaire « Le bien ne fait pas de bruit, mais le bruit ne fait pas de bien» pourrait s'appliquer à leur geste! Il est notamment regrettable qu'en prétendant se couvrir derrière le concile Vatican II, ce groupe de prêtres fait plus de tort qu'il ne semble le croire à

l'héritage de ce grand concile.

J'invite tous les prêtres, diacres, agent-e-s de pastorale et fidèles de notre diocèse à approfondir le sens de l'Instruction romaine. Le Pape Benoît XVI a approuvé cette instruction le 31 août 2005 et en a ordonné la publication. Avant de réagir à ce texte en le condamnant trop vite comme l'ont fait les prêtres signataires, il convient de laisser à l'Esprit Saint la chance de nous éclairer sur la doctrine de l'Église. L'Instruction ne rejette nullement les homosexuels pour le service presbytéral, et elle vise encore moins à traiter de l'ensemble de la question de l'homosexualité. Le texte romain invite au contraire à recevoir les personnes homosexuelles comme il est dit dans le Catéchisme de l'Église catholique (no 2358) « avec respect et tact » en évitant « toute marque de discrimination injuste » à leur égard. En fidélité avec le dépôt de la foi, l'Église rappelle simplement dans ce document que « tout en respectant profondément les personnes concernées », l'Église n'est jamais obligée d'admettre tout homme se présentant au Séminaire et aux Ordres Sacrés, la vocation n'étant pas un droit, mais un appel du Seigneur que l'Église a pour responsabilité de confirmer. L'Instruction spécifie que l'Église « ne peut admettre au Séminaire et aux Ordres Sacrés ceux qui pratiquent l'homosexualité, présentent des tendances homosexuelles profondément enracinées, ou soutiennent ce qu'on appelle la culture gay » (Instruction, # 2 - D.C. p. 25). Exigence de fidélité qui s'applique d'ailleurs à tout candidat au presbytérat, qu'il soit hétérosexuel ou homosexuel.

Quant à l'autre question abordée dans la lettre ouverte, sur la redéfinition du mariage, ses auteurs font erreur en opposant les « signes des temps » dont parlait le Bienheureux Jean XXIII aux arguments du Magistère, tels que la « loi naturelle », à l'appui de la position de l'Église en cette matière. L'Église se doit d'enseigner l'Évangile en tout lieu et en tout temps, et le message évangélique n'est jamais une recette de facilité. En même temps l'Église encourage tout pasteur et tout fidèle à accueillir avec compassion, à l'image de Jésus, toutes les personnes quelle que soit leur orientation sexuelle.

Luc Cyr, évêque Diocèse de Valleyfield

<p>Au moins trois de nos Évêques ont réagi à nos propos. Nous les en remercions. Nous nous réjouissons de l'accueil favorable de certains. Par ailleurs, nous préférons la divergence d'opinion à la langue de bois ou à la bouche cousue. Une opinion peut évoluer, l'humeur également. C.L.</p>

Les prêtres ont écrit cette lettre en faisant confiance à la capacité d'écoute et d'accueil des évêques.

RÉACTIONS DE MGR ST-GELAIS - Nicolet

«C'est un appel au dialogue. Il y a toujours place pour le débat, c'est ce qui permet d'avancer», affirme l'évêque que du diocèse de Nicolet pour commenter la prise de position de 19 prêtres qui ont critiqué dans une lettre ouverte l'attitude de l'Église face à l'homosexualité. Monseigneur Raymond Saint-Gelais voit dans cette intervention une occasion d'échange et non de condamnation.

«On ne devrait pas se surprendre d'une telle démarche en Église. Que des prêtres expriment un point de vue différent devrait aller de soi. C'est dans un climat de dialogue qu'ils s'expriment», soutient il, en mentionnant que ces prêtres démontrent leur amour de l'Église et leur désir de voir en celle-ci un espace de liberté dans la culture d'aujourd'hui. Monseigneur Saint-Gelais fait ressortir que les prêtres déplorent que des documents récents s'éloignent de l'esprit du concile Vatican II.

L'évêque se souvient du pape Paul VI, qui avait dit que ce qu'il fallait retenir de ce concile était que «l'Église aime ». Il suppose que les signataires de la lettre voudraient retrouver davantage cette inspiration de compassion dans les prises de position ecclésiales d'aujourd'hui.

Quant à la question de l'homosexualité comme telle, l'évêque de Nicolet considère que «toute personne, quelle qu'elle soit, est un enfant de Dieu. L'expression des luttes des homosexuels est plus l'expression d'une souffrance, d'un goût de vivre et d'aimer». Les signataires de la lettre ont dit avoir rencontré des témoins de la réalité homosexuelle pour pouvoir en parler, et ils invitent les communautés locales et les instances de consultation plus larges, en collaboration avec les évêques, à discuter de la question homosexuelle dans l'Église.

«Le plus important, c'est que soit suscité un débat libre, une prise de parole ouverte et authentique», écrivent les pasteurs.

C'est cette invitation à l'échange que retient monseigneur Saint-Gelais par rapport à l'initiative des signataires de la missive. «Les prêtres ont écrit cette lettre en faisant confiance à la capacité d'écoute et d'accueil des évêques», conclut il.

Propos recueillis par un journaliste du Nouvelliste

MGR LUSSIER COMPREND, APPUIE PRESQUE

Louis Pelletier, Journal l'Expression (Joliette) 1er mars 2006

« La lettre publiée dans la Presse ne m'a pas été présentée au préalable. J'aurais sans doute émis des bémols mais, sur le fond, j'aurais aimé la signer. Ce document nous invite à comprendre l'être humain." Bref, l'évêque du diocèse de Joliette, Mgr Gilles Lussier, n'entend pas convoquer à son bureau ou réprimander les signataires de la lettre qui a eu l'effet d'une bombe dans les médias dimanche.

« Je ne suis pas surpris par cette prise de position. C'était dans l'air depuis un certain temps. J'en ai même parlé à mes collègues évêques en décembre.

Cette sortie, dit-il, n'est pas contre l'Église mais pour l'Église, estime le religieux, bien heureux que les médias s'y intéressent également. »

« Je souhaite moi aussi dans notre Église des lieux de prise de paroles, d'échanges, a-t-il ajouté pour signaler que lors d'un récent colloque diocésain à l'intention du personnel pastoral, une demi-journée a été consacrée à l'homosexualité. Des spécialistes ainsi qu'un ministre anglican ont alors témoigné. Nous avons écouté différents points de vue.

L'homosexualité, a-t-il conclu, est une réalité. »

UNE DISSIDENCE SALUTAIRE

Robert Richard, prêtre, Nicolet

Dix-neuf confrères prêtres ont signé, dans La Presse de dimanche dernier, une lettre exprimant leur désaccord sur l'attitude de l'Église catholique face à l'homosexualité. Ils font précisément référence au mémoire de la Conférence des évêques catholiques du Canada (CÉCC) sur le mariage entre personnes de même sexe. Aussi, à la récente instruction du Vatican au sujet des candidats homosexuels à la prêtrise.

Cette dissidence n'est peut-être pas plaisante à prime abord pour nos évêques. Mais elle pourrait s'avérer salutaire à l'Église en lui permettant de pousser plus loin sa réflexion. Il y a risque cependant que l'on arrête notre attention au seul fait que des prêtres se montrent en désaccord vis-à-vis des documents officiels de l'Église. Il serait dommage d'oublier le fond même de leur revendication.

J'aimerais formulé le souhait que les évêques de la CÉCC accueillent positivement l'opinion de ces prêtres dissidents comme une occasion d'enrichir la réflexion de l'Église sur la sexualité des hommes et des femmes de notre temps. Et si par ailleurs l'opinion de ces prêtres devait mal servir l'Église selon les évêques, que ceux-ci disent clairement pourquoi et ce, par-delà les réponses évoquant le seul principe de l'obéissance.

Des chrétiens semblent avoir terriblement peur de l'homosexualité. J'aimerais ici poser une question: en quoi une opinion discordante de la part de quelques prêtres en faveur des personnes homosexuelles, et de tout ce qui fait leur vie, leurs souffrances mais aussi leurs aspirations au bonheur, serait-elle menaçante pour l'ensemble de l'Église catholique?

J'aimerais que nos évêques contribuent à dénouer ces peurs.

Car si l'opinion de ces prêtres est reçue comme une menace à l'ordre établi par l'Église catholique, je crains fort que cette dernière soit tentée de contre-attaquer par la condamnation. Si ces prêtres n'avaient pas la reconnaissance de leur droit à la dissidence de la part de leurs évêques, cette condamnation serait tristement sans appel. Toutes condamnations dissimulent insidieusement la peur de l'autre dans ce qu'il a de différent. Si ce procédé était adopté à l'égard de ces prêtres qui souhaitent une Église plus humaine envers les personnes homosexuelles, cela pourrait être malheureusement interprété comme une justification de l'homophobie ambiante.

Les prêtres signataires de cette lettre parue dimanche dans La Presse souhaitent « un dialogue d'Église sur toutes les questions concernant l'homosexualité ». Ils souhaitent aussi que « des chrétiens se mettent à l'écoute de l'expérience de vie de leurs frères et sœurs homosexuels ». J'y vois ici l'expression d'une réelle sollicitude à l'égard des personnes homosexuelles. C'est cette sollicitude qui devrait retenir toute l'attention, pas le fait que des prêtres soient dissidents du discours officiel.

(article envoyé au journal La Presse, le lundi 27 février 2006, mais pas publié)

CONGRÉGATION POUR L'ÉDUCATION CATHOLIQUE

Instruction de la Congrégation pour l'Éducation catholique sur les critères de discernement vocationnel au sujet des personnes présentant des tendances homosexuelles en vue de l'admission au séminaire et aux Ordres sacrés.

Introduction

Dans la continuité de l'enseignement du Concile Vatican II et, en particulier, du décret « Optatum Totius » [1] sur la formation sacerdotale, la Congrégation pour l'Éducation catholique a publié divers documents afin de promouvoir une formation adéquate et intégrale des futurs prêtres, en donnant des orientations et des normes précises sur ses différents aspects [2]. Pendant ce temps, le Synode des Évêques de 1990 a aussi réfléchi sur la formation des prêtres dans les circonstances actuelles, avec l'intention de mieux faire appliquer la doctrine conciliaire sur ce sujet et de la rendre plus explicite et plus pertinente dans le monde contemporain. A la suite de ce Synode, Jean-Paul II avait publié l'Exhortation apostolique postsynodale « Pastores Dabo Vobis » [3].

A la lumière de ce riche enseignement, la présente Instruction n'entend pas aborder toutes les questions d'ordre affectif ou sexuel qui exigent un discernement attentif durant toute la période de formation. Elle donne des normes sur une question particulière, rendue plus urgente par la situation actuelle, celle de l'admission ou non au Séminaire et aux Ordres sacrés des candidats qui présentent des tendances homosexuelles profondément enracinées.

1. Maturité affective et paternité spirituelle.

Selon la constante Tradition de l'Église, seul un homme baptisé reçoit valablement l'ordination sacrée [4]. Par le sacrement de l'Ordre, l'Esprit Saint configure le candidat à Jésus Christ, à un titre nouveau et spécifique: en effet, le prêtre représente sacramentellement le Christ, Tête, Pasteur et Époux de l'Église [5]. En raison de cette configuration au Christ, toute la vie du ministre sacré doit être animée par le don de toute sa personne à l'Église et par une authentique charité pastorale [6].

En conséquence, le candidat au ministère ordonné doit atteindre la maturité affective. Une telle maturité le rendra capable d'avoir des relations justes avec les hommes et avec les femmes, en développant en lui un véritable sens de la paternité spirituelle vis-à-vis de

la communauté ecclésiale qui lui sera confiée [7].

2. L'homosexualité et le ministère ordonné

Depuis le Concile Vatican II jusqu'à ce jour, divers documents du magistère – et particulièrement le catéchisme de l'Église catholique - ont confirmé l'enseignement de l'Église sur l'homosexualité. Le Catéchisme distingue entre les actes homosexuels et les tendances homosexuelles.

Au sujet des actes, il enseigne qu'ils sont présentés dans la Sainte Écriture comme des péchés graves. La Tradition les a constamment considérés comme intrinsèquement immoraux et contraires à la loi naturelle. En conséquence, ils ne peuvent être approuvés en aucun cas.

En ce qui concerne les tendances homosexuelles profondément enracinées que représentent un certain nombre d'hommes et, elles aussi sont objectivement désordonnées souvent, elles constituent aussi une épreuve pour ces personnes. Celles-ci doivent être accueillies avec respect et délicatesse; on évitera à leur endroit toute marque de discrimination. Elles sont appelées à réaliser la volonté de Dieu dans leur vie et à unir au sacrifice de la croix du Seigneur les difficultés qu'elles peuvent rencontrer.

Dans la lumière de cet enseignement, ce Dicastère, en accord avec la Congrégation pour le Culte Divin et la Discipline des Sacrements estime nécessaire d'affirmer clairement que l'Église, tout en respectant profondément les personnes concernées [9], ne peut pas admettre au Séminaire et aux Ordres sacrés ceux qui pratiquent l'homosexualité, présentent des tendances homosexuelles profondément enracinées ou soutiennent ce qu'on appelle la culture gay. [10]

Ces personnes se trouvent en effet dans une situation qui fait gravement obstacle à une juste relation avec des hommes et des femmes. De plus, il ne faut pas oublier les conséquences négatives qui peuvent découler de l'Ordination de personnes présentant des tendances homosexuelles profondément enracinées.

Par contre, au cas où il s'agirait de tendances homosexuelles qui seraient seulement l'expression d'un problème transitoire, comme, par exemple, celui d'une adolescence pas encore achevée, elles doivent de toute façon être clairement dépassées au moins trois ans avant l'Ordination diaconale.

3. Le discernement de l'idonéité des candidats par l'Église

Deux aspects sont indissociables dans toute vocation sacerdotale: le don gratuit de Dieu et la liberté responsable de l'homme. La vocation est un don de la grâce divine, reçu par l'intermédiaire de l'Église, dans l'Église et pour le service de l'Église. En répondant à l'appel de Dieu, l'homme s'offre librement à Lui dans l'amour [II]. Le seul désir de devenir prêtre n'est pas suffisant et il n'existe pas de droit à recevoir l'Ordination sacrée. Il appartient à l'Église - dans sa responsabilité de définir les nécessaires conditions requises pour la réception des sacrements institués par le Christ - de discerner l'idonéité de celui qui désire entrer au Séminaire [12], de l'accompagner durant les années de la formation et de l'appeler aux Ordres sacrés, si l'on juge qu'il possède les qualités requises [13/ La formation du futur prêtre doit articuler, en une complémentarité essentielle, les quatre dimensions de la formation: humaine, spirituelle, intellectuelle et pastorale [14]. Dans ce contexte, il faut noter l'importance particulière de la formation humaine, fondement nécessaire de toute la formation [15/ Pour admettre un candidat à l'Ordination diaconale, l'Église doit vérifier, entre autres, qu'il a atteint la maturité affective du candidat au sacerdoce [16].

L'appel aux Ordres est de la responsabilité personnelle de l'évêque (17) ou du Supérieur Majeur. En tenant compte de l'avis de ceux à qui ils ont confié la responsabilité de la formation, l'évêque ou le Supérieur Majeur, avant d'admettre à l'Ordination le candidat, doivent parvenir à un jugement moralement certain sur ses qualités. Dans le cas d'un doute sérieux sur ce point, ils ne doivent pas l'admettre à l'Ordination (18)

Le discernement de la vocation et de la maturité du candidat est aussi un grave devoir du recteur et des autres formateurs du Séminaire. Avant chaque Ordination, le recteur doit exprimer son jugement sur les qualités du candidat requises par l'Église. (19)

Dans le discernement de l'idonéité à l'Ordination, un rôle important est dévolu au directeur spirituel. Tout en étant tenu au secret, il représente l'Église au for interne. Lors des entretiens avec le candidat, le directeur spirituel doit notamment rappeler les exigences de l'Église en ce qui concerne la chasteté sacerdotale et la maturité affective spécifique du prêtre, et aussi l'aider à discerner s'il a les qualités nécessaires (20). Il a l'obligation d'évaluer toutes les qualités de la personnalité et de s'assurer que le candidat ne présente pas de troubles sexuels incompatibles avec le sacerdoce. Si un candidat

pratique l'homosexualité ou présente des tendances homosexuelles profondément enracinées, son directeur spirituel, comme d'ailleurs son confesseur, ont le devoir de le dissuader, en conscience, d'avancer vers l'Ordination. Il reste entendu que c'est le candidat lui-même qui est le premier responsable de sa propre formation [21]. Il doit se soumettre avec confiance au discernement de l'Eglise, de l'évêque qui appelle aux Ordres, du recteur du Séminaire, du directeur spirituel et des autres éducateurs du Séminaire auxquels l'évêque ou le Supérieur majeur ont confié la mission de former les futurs prêtres. Il serait gravement malhonnête qu'un candidat cache son homosexualité pour accéder, malgré tout, à l'Ordination. Un comportement à ce point inauthentique ne correspond pas à l'esprit de vérité, de loyauté et de disponibilité qui doit caractériser la personnalité de celui qui estime être appelé à servir le Christ et son Église dans le ministère sacerdotal.

Conclusion

Cette Congrégation confirme la nécessité pour les évêques, les Supérieurs majeurs et tous les responsables concernés de se livrer à un discernement attentif de l'idonéité des candidats aux Ordres sacrés, et cela depuis l'admission au Séminaire jusqu'à l'Ordination. Ce discernement doit être accompli à la lumière d'une conception du sacerdoce ministériel en conformité avec l'enseignement de l'Église.

Les évêques, les Conférences épiscopales et les Supérieurs majeurs veilleront à ce que les normes de cette Instruction soient fidèlement observées pour le bien des candidats eux-mêmes et pour assurer toujours à l'Église des prêtres idoines, vrais pasteurs selon le Cœur du Christ.

Le Souverain Pontife Benoît XVI a approuvé la présente Instruction le 31 août 2005 et il en a ordonné la publication.

Rome, le 4 novembre 2005, en la mémoire de S. Charles Borromée, Patron des Séminaires.

S.Exc. Mgr 1. Michael MILLER, c.s.h. Zenon Cardo GROCHOLEWSKI

**LECTURE ET COMMENTAIRES DE L'INSTRUCTION DE LA
CONGRÉGATION POUR L'ÉDUCATION CATHOLIQUE
(texte précédent)**

PAR THIMOTHY RADCLIFFE, Ancien Maître des Dominicains

Il y a deux semaines, je me trouvais en Nouvelle-Écosse, pour y prêcher une retraite aux évêques et aux prêtres de l'Est du Canada. Un prêtre est alors venu à moi et m'a remis un bout de papier sur lequel il avait écrit une question qu'il était trop gêné de poser publiquement: « Avec ce document sur l'admissibilité des gais à la prêtrise, est-ce que je ne suis plus le bienvenu? Les personnes comme moi devraient-elles se sentir comme des prêtres de deuxième classe? » Cette question, je me la suis fait poser, sous diverses formes, par des prêtres de partout au monde. Le document du Vatican sur l'homosexualité et le sacerdoce crée beaucoup d'angoisse. Voilà pourquoi nous devons nous efforcer de comprendre exactement ce qu'il contient.

Dès l'abord, il y a deux principes que nous devons retenir. Premièrement, il nous faut donner au document une interprétation aussi positive que possible. Il ne s'agit pas de lui prêter, de force, une tournure positive, mais d'essayer de discerner les véritables intentions des auteurs. Nos médias multiplient les accusations et ce document sera dénoncé comme une autre attaque envers les personnes gaies. La même dénonciation se fait aussi sentir au sein de l'Église. La Congrégation de la Doctrine de la foi a souvent donné des interprétations fallacieuses à des écrits de théologiens. À leur tour, certains théologiens publient des interprétations hautement négatives des documents du Vatican. Rien de bon ne peut venir de Rome! En tant qu'Église, nous devons trouver d'autres moyens de nous écouter les uns les autres et de prêter vraiment attention à ce qui est dit. C'est une question de justice et de bonne foi.

Deuxièmement, la vocation sacerdotale est un appel de Dieu. Il est vrai que cet appel, comme l'affirme le document, « est reçu par l'Église, dans l'Église et pour le service de l'Église », mais c'est Dieu qui appelle. Ayant travaillé avec des évêques et des prêtres diocésains et religieux de par le monde, je n'ai aucun doute que Dieu appelle des homosexuels au sacrement de l'Ordre; et il s'en trouve que je range parmi les prêtres les plus engagés et les plus impressionnants que j'aie connus. Ainsi, aucun prêtre convaincu de sa vocation ne devrait considérer que ce document le classifie comme

anormal. Et nous pouvons présumer que Dieu continuera d'appeler des homosexuels aussi bien que des hétérosexuels à la prêtrise parce que l'Église a besoin des qualités des deux. L'Église a le droit et le devoir de faire sérieusement preuve de discernement dans l'admission au séminaire. Lorsque le document rappelle que cela est devenu « plus urgent dans la situation actuelle », il faut sans doute présumer qu'il s'agit de la crise d'abus sexuels qui a secoué l'Église en Occident. Il y a donc deux questions: ce document offre-t-il de bons critères pour discerner qui a la vocation; et contribuera-t-il à régler la crise d'abus sexuels?

Le document insiste sur le fait que le candidat à la prêtrise doit avoir atteint une maturité affective qui « le rendra capable d'avoir des relations justes avec les hommes et les femmes, en développant en lui un véritable sens de la paternité spirituelle vis-à-vis de la communauté ecclésiale qui lui sera confiée ». Laissons de côté pour le moment la question de la « paternité spirituelle » et arrêtons-nous à celle de la maturité affective. Qu'entend-on par cette expression?

Le document établit que l'Église « ne peut admettre au Séminaire et aux ordres sacrés ceux qui pratiquent l'homosexualité, présentent des tendances homosexuelles profondément enracinées ou soutiennent ce qu'on appelle la culture gay ». Le premier critère est clair et net. Mais la même exigence pourrait tout autant s'appliquer à ceux qui sont activement hétérosexuels. Le deuxième critère doit également être clarifié.

Que signifie-t-on par une « tendance homosexuelle profondément enracinée »? Le contre-exemple donné par le document est celui de la personne qui passe par une phase temporaire d'attirance homosexuelle; il est déclaré qu'en ce cas, le séminariste devra l'avoir surmontée au moins trois ans avant le diaconat. Cela ne couvre pas tous les cas de séminaristes qui réfléchissent sur leur vocation à la lumière de ce document.

On peut aussi penser qu'il s'agit d'une orientation homosexuelle permanente. Mais là n'est pas la question puisque, comme je l'ai dit, il existe un grand nombre d'excellents prêtres qui sont gais et qui ont manifestement reçu un appel de Dieu. Peut-être qu'il faut plutôt comprendre que le critère s'appliquerait à quelqu'un dont l'orientation sexuelle est à ce point centrale à la perception qu'il a de lui-même qu'elle prend un caractère obsessionnel et qu'elle domine son imagination. On pourrait alors se demander si un tel homme serait capable de vivre heureux comme prêtre célibataire. Mais n'est-il pas vrai que tout

hétérosexuel qui serait fortement centré sur sa sexualité aurait aussi des problèmes. Ce qui compte donc, c'est la maturité sexuelle plutôt que l'orientation sexuelle.

Ensuite, il y a la question du soutien à la « culture gay ». Il est vrai que les prêtres ou les séminaristes ne doivent pas fréquenter les bars gais, et que les séminaires ne doivent pas développer une sous-culture gay. Ce serait reconnaître comme central dans leur vie ce qui n'est aucunement fondamental. Les séminaristes doivent apprendre à accepter pleinement leur orientation sexuelle et à être satisfaits du cœur que Dieu leur a donné; mais toute sous-culture sexuelle, qu'elle soit gay ou hétéro, serait subversive par rapport au célibat. Une sous-culture macho remplie de sous-entendus hétérosexuels serait tout autant inappropriée.

Mais soutenir une « culture gay » ne signifie-t-il que cela? Comme l'affirme le document, l'Église doit s'opposer à toute « discrimination injuste » contre les homosexuels, tout autant qu'à la discrimination raciale. Ainsi, tous les prêtres doivent se placer aux côtés des gais, et être vus à leurs côtés, dans les cas d'oppression à leur endroit. Cela soulève, évidemment, des problèmes complexes. S'opposer au mariage gai sera considéré par certains comme de la discrimination, alors que l'enseignement catholique officiel ne l'entend pas ainsi. Quiconque s'élève contre une forme ou l'autre de discrimination suscitera une certaine incompréhension. C'est là un risque qu'il convient de prendre en certaines circonstances.

Enfin, il y a la question de la « paternité spirituelle ». Voilà un concept avec lequel je ne suis pas bien familier. Est-ce que seuls les hétérosexuels peuvent offrir cette paternité? Pourtant, telle est bien l'opinion de l'Évêque des Forces armées américaines qui déclarait récemment: « Nous ne voulons pas que les gens pensent, comme l'entend notre culture actuelle, qu'il n'y a pas de véritable différence entre être 'gay ou straight', l'homosexuel ou hétérosexuel. Nous croyons qu'en ce qui concerne notre vocation, il y a une différence, et nos gens s'attendent à avoir des prêtres qui forment un solide modèle de masculinité ». Je ne peux pas croire que tel soit l'intention de ce document. Il existe bien peu de signes de christianisme musculaire au Vatican. Si le rôle du prêtre était d'être un modèle de masculinité, il ne pourrait répondre qu'à la moitié de la communauté chrétienne, et on pourrait dès lors faire valoir que les femmes devraient aussi être ordonnées afin d'assurer le rôle de modèles de féminité. Je présume que la « paternité

spirituelle» s'exerce avant tout par le dévouement pour les autres et la prédication d'une parole féconde, mais ni l'un ni l'autre n'a rapport à l'orientation sexuelle.

Il est extrêmement urgent que nous formions des prêtres qui ont atteint la « maturité affective» et qui sont capables d'avoir des relations justes avec les hommes et avec les femmes. Ce document tente de préciser des critères qui aideront à discerner cette maturité et met l'accent sur des points qui sont indéniablement importants. Mais ces critères doivent être appliqués à tous les candidats, quelle que soit leur orientation sexuelle.

Notre société donne souvent l'impression que les hétérosexuels et les homosexuels représentent deux espèces d'êtres humains. Mais le cœur humain est complexe et les genres de désirs se déplacent et évoluent. J'ai connu des prêtres qui, à l'âge de trente ans, ont pensé qu'ils étaient gais et qui ont ensuite découvert qu'ils ne l'étaient pas, et vice versa. Si nous devons former des prêtres qui vivront leur célibat de façon féconde, il faudra qu'ils se sentent bien dans leur peau, avec toute la complexité de leur vie émotive, sans être entraînés à penser que tel est le cœur de leur identité. C'est plutôt le Christ. « ... Ce que nous serons n'a pas encore été manifesté. Nous savons que, lorsqu'il paraîtra, nous Lui serons semblables, parce que nous Le verrons tel qu'Il est» (I Jean, 3,2).

Notre société est obsédée par le sexe et l'Église devrait servir de modèle d'acceptation saine et non compulsive de la sexualité. Le Catéchisme du Concile de Trente enseigne que les prêtres devraient parler du sexe « modérément plutôt qu'abondamment». Nous devrions nous montrer plus soucieux de ceux que nos séminaristes pourraient être enclins à détester plutôt que de ceux qu'ils aiment. Le racisme, la misogynie et l'homophobie sont autant de signes qu'une personne pourrait ne pas être un bon modèle du Christ.

Le document conclut en demandant aux séminaristes d'user de franchise avec leurs directeurs spirituels. Mentir ne correspondrait pas « à l'esprit de vérité, de loyauté et de disponibilité qui doit caractériser la personnalité de celui qui estime être appelé à servir le Christ et son Église dans le ministère sacerdotal ». Cela est d'une importance capitale. Mais si les critères de ce document sont interprétés dans leur sens étroit, de sorte qu'aucun homme gai ne puisse être ordonné, certains séminaristes se retrouveront dans

une situation intenable. S'ils parlent ouvertement, ils pourront ne pas être acceptés. Mais s'ils ne parlent pas, ils feront preuve d'un manque de transparence. Il y a ainsi danger que les plus honnêtes quittent et que les moins francs restent, de sorte que nous formerions des prêtres immatures, mal dans leur peau et plus enclins à perpétuer les situations d'abus. Il est donc très important que ces critères ne soient pas interprétés de manière à pousser les gens à dissimuler, car cela nuirait à la formation de prêtres jouissant de maturité affective.

Le document, longuement attendu sur le sacerdoce et l'homosexualité, n'a été publié par le Vatican que le 29 novembre 2005. Mais auparavant des fuites l'avaient fait connaître. Le 27 novembre, l'ancien Maître des Dominicains présentait dans The Tablet le contenu de ce texte sur les hommes gais et leur aptitude pour les saints ordres.

SUITES À LA LETTRE OUVERTE
ET MATIÈRES À RÉFLEXION DANS LA
POURSUITE DU PROJET.

- Réactions de deux signataires.
- Lettre du Comité de pastorale sociale Granby et région.
- L'expérience de Boucherville
- Église, communion et dissidence responsable.
- Assurer une suite au Concile Vatican II
- Il est permis de rêver

Mon expérience à partir de la lettre.

J'ai d'abord senti le grand intérêt des médias pour notre prise de position. Nous étions considérés comme des gens sans parole, même si nous parlons beaucoup! D'autres nous considéraient comme de grands audacieux qui risquaient comme leur vie... en prenant une parole libre.

Ce qui m'a le plus réjoui, ce sont les paroles d'espoir comme si un vent d'air frais avait soufflé dans un lieu où ça sent le renfermé. Des agent(e)s de pastorale, des laïques engagés, des personnes du milieu communautaire, des gens exclus ont manifesté leur admiration pour notre geste. J'ai alors senti la souffrance de plusieurs personnes qui ne se sentent pas à l'aise dans notre Église qui n'a pas incarné le rêve de Vatican II. C'est tout le rapport de l'Église avec la modernité et la culture, avec l'écoute des signes des temps qui est en cause.

Moi, depuis une trentaine d'années, je vis ma foi et mon espérance avec des exclue(e)s : sans-abri, femmes violentées, analphabètes, jetables de toutes sortes. Quand je vois que mon Église exclut les femmes, le divorcés-remariés, les homosexuels, j'ai mal à mon Église. Par amour de mon Église, par compassion pour ces exclue(e)s de toutes sortes, je dois prendre la parole. J'ai fait le vœu d'obéissance, pas celui de silence!

Benoît Fortin, capucin Gatineau

RÉACTIONS D'UN SIGNATAIRE

J'ai été surpris par l'ampleur des réactions à la lettre ouverte aux évêques. C'est le signe d'un besoin évident d'entendre une autre parole... J'aurais aimé que le texte des religieux sur l'état de l'Église au pays ait eu davantage d'impact; il l'aurait mérité. On devrait y revenir ensemble. Car c'est avant tout de cela qu'il s'agit : s'écouter et oser prendre la parole pour que l'Évangile puisse être perçu comme une savoureuse et bonne nouvelle !

Jean-Pierre Langlois (Montréal)

**À la Conférence religieuse canadienne,
Aux 19 prêtres ayant diffusé la lettre intitulée: «Trop, c'est trop !»,
Un regard sur notre Église Trop, c'est trop !**

Mesdames, messieurs,

Récemment deux textes ecclésiaux ont attiré grandement l'attention. Le premier est une lettre de 19 prêtres intitulée: «Trop, c'est trop !». Il y était traité de l'accès des personnes homosexuelles au sacerdoce. Le second document émane de la Conférence religieuse canadienne (CRC). Il a été préparé pour énoncer la perception contemporaine de l'Église par des religieuses et religieux dans le cadre de la visite ad limina de nos évêques à Rome. Si le document de la CRC souligne les avancées de notre Église, il relate également les multiples défis auxquels elle est sérieusement confrontée en ce moment et d'autres qu'elle devra relever au cours des prochaines années.

Nous faisons nôtres le contenu et le ton de ces deux documents et nous nous retrouvons dans leur inspiration théologique « écohunaniste». Celle-ci fait que des chrétiens ne perçoivent Jésus de Nazareth comme un homme qui a brisé des tabous, franchi plusieurs frontières et bravé autant d'interdits pour à la fois affirmer et faire redécouvrir la dignité de toute personne ... à elle-même et à sa communauté. En d'autres mots, «pas de révélation sans libération» comme l'écrit Timothy Radcliffe, un théologien de réputation internationale.

Cette inspiration a nourri certaines théologies féministes, écologiques et de la libération faisant appel aux sciences humaines pour mieux saisir la magnifique réalité plurielle de notre monde et y déceler l'aspiration à la vie en plénitude.

Nous sommes également sensibles aux interpellations formulées par les deux documents. En général, elles nous rappellent l'importance de la notion de Peuple de Dieu mise de l'avant par Vatican II. En particulier, deux d'entre elles insistent sur le besoin d'améliorer les relations tant à l'intérieur qu'à l'extérieur de l'Église. Malgré des percées intéressantes dans ce domaine, nous croyons à la nécessité et à l'urgence de faire de nouveaux pas :

1. La création et le soutien à des lieux de partage

Les documents font tous deux état du besoin de lieux d'échange au sein de notre Église. Il s'agit à la fois de susciter l'échange sur davantage de questions et d'y associer davantage de personnes pour favoriser un sain discernement et se montrer docile à l'écoute de l'Esprit.

Ainsi, des questions, même inédites, émanant de notre contexte contemporain seraient discutées voire débattues. Des voix variées et même nouvelles s'y exprimeraient.

Une telle prise de parole et son écoute profonde faciliterait l'inculturation de la foi chrétienne et valoriserait l'expérience humaine qui en est plus que jamais le terreau.

2. La reconnaissance d'un « signe des temps » : la sécularisation de nos sociétés
Alors qu'aux dires de plusieurs les sociétés sécularisées représentent avant tout une menace pour le christianisme, nous préférons porter notre attention d'abord sur leur interpellation vivifiante pour la foi chrétienne.

C'est notre conviction que l'Église porte le Christ comme une Bonne Nouvelle pour le monde. Mais c'est aussi notre conviction que le Christ porte le monde avec ses sociétés laïques et pluralistes comme une Bonne Nouvelle pour l'Église. Une Bonne Nouvelle encore à découvrir dans des valeurs, intuitions et engagements exceptionnels qui nous font découvrir le meilleur des êtres humains

En ce sens, la méfiance voire même l'opposition à la laïcité, parfois exprimées et encouragées au sein de notre Église conduisent à une impasse. Il convient de résister à la tentation de refuser de reconnaître le processus de sécularisation même lorsque celui-ci menace certains acquis historiques de l'Église. Un tel refus fait assurément reculer l'accueil de questions et le besoin de les traiter de manière renouvelée. Il en va de l'avenir et de la mission de l'Église chez nous.

En terminant, disons simplement que nous soulevons ces enjeux d'abord et avant tout pour que puisse s'exprimer davantage le trésor de l'Évangile enfoui comme le levain dans les nombreuses mesures de farine formées par le monde d'ici et ses questions souvent déchirantes.

L'Esprit est Saint s'il suscite l'espérance, éloigne la peur et fait inventer la communion. C'est dans ce mouvement que l'Église pourra mieux exercer son rôle prophétique dans le monde et contribuer avec d'autres partenaires à l'édification commune d'une société plus

juste, égalitaire et fraternelle. Sinon, comment pourrait-elle prétendre être experte en humanité?

Copies à:

- ❑ Conférence des évêques catholiques du Canada
- ❑ L'Assemblée des évêques catholiques du Québec
- ❑ Mgr François Lapierre, évêque du Diocèse de Saint-Hyacinthe

Le Comité de pastorale sociale, Granby et région 437,
rue Denison Ouest, Granby Qc J2G8B7

Pour informations: Jean-Paul St-Amand

Téléphone : 450 773-8583 # 223

Télécopieur : 450 774-1895

Courriel jp1947@hotmail.com

EXPÉRIENCE DE BOUCHERVILLE....

Des paroles différentes en Église,

Est-ce possible?

Plus de 150 personnes se sont réunies, le 18 avril dernier au Centre communautaire Saint-Louis pour une rencontre de réflexion et de partage sur le thème « Des paroles différentes en Église, est-ce possible? organisée par l'Unité pastorale de Boucherville. C'est à la suite de la lettre publiée dans La Presse en février dernier et signée par 19 prêtres et de la Conférence religieuse Canadienne que l'Unité pastorale a décidé d'organiser cette rencontre. On voulait laisser les participants s'exprimer sur leurs réactions face aux prises de positions et aborder la place des différentes prises de paroles en Église.

Pendant la rencontre, animée par Rachel Deslauriers, le prêtre Jocelyn Jobin, signataire de la lettre adressée aux évêques du Québec, est venu expliquer les grandes lignes du Forum André-Naud qui a initié la lettre et dire pourquoi il l'avait signée. Monique

Fontaine a présenté le document de la Conférence religieuse canadienne, le prêtre Jean-Pierre Camerlain s'est exprimé sur les possibilités et la pertinence de la prise de parole en Église et Louise Lavallée Boudreau, agente de pastorale laïque, a mis l'accent sur l'importance de la prise de parole en Église ..

Malgré les opinions différentes des participants sur certains aspects de la prise de parole en Église, cette rencontre de réflexion et de partage s'est déroulée dans le respect, l'écoute et la fraternité.

« Bien entendu, cette rencontre n'avait pas pour but de sceller le sort des 19 prêtres, ni de chambouler l'Église au grand complet. Son objectif consistait à rassembler les personnes d'une même Église, d'une même famille pour discuter. Ses membres, en majorité des laïques, mais aussi des prêtres, des religieux et des religieuses ont pu à tour de rôle prendre la parole. Ce qui unit cette famille n'est pas tant la vision de chaque membre, que le respect des différences d'opinions de chaque membre. Le respect ne précède-t-il pas l'amour? Est-il vrai de croire que c'est l'amour des uns et des autres qui unit la grande famille des chrétiens et des chrétiennes? Il est souhaitable que cela soit l'Église de demain: des personnes différentes, des marginalisés et des exclus qui sont unis dans un même respect et un même amour des uns et des autres. »

Amélie Duhaime

« En même temps que nous avons été étonnés de nous retrouver si nombreux, nous avons été surpris d'entendre les gens exprimer leurs réflexions et interrogations variées dans une atmosphère d'écoute respectueuse. Jamais personne ne s'est permis de répliquer ou de laisser entendre qu'il ne partageait pas l'opinion de l'autre. Pendant la soirée, deux agentes de Pastorale et les prêtres de l'Unité ont exposé l'importance et le devoir de prendre parole en Église sous différentes formes: un sondage de la conférence religieuse canadienne auquel ont répondu des religieux de différentes communautés pour les uns et un texte co-signé par 19 prêtres publié dans différents média, d'information écrite pour les autres. Si nous avons quitté sans réponses à des questions précises, nous sommes, repartis assurés qu'en Église il y a toujours place à de sains échanges qui lentement, espérons-le, la transformeront. »

LISE McElroy, Jacques Cadieux

Notre présence et notre prise de parole disent que nous sommes favorables à une prise

de parole éclairée et responsable par les baptisés en Église. Nous reconnaissons que nous ne sommes pas souvent invités à la prise de parole en Église. Est-ce que cet événement vécu dans notre Église locale serait le présage d'une nouvelle réalité pour nous les baptisés? A entendre ceux qui ont pris la parole, nous aurions plusieurs questions sur lesquelles nous voudrions intervenir. Il semble ressortir de notre rencontre que nous disons aux responsables de notre Église locale d'inviter formellement les baptisés à parler. Plusieurs sont convaincus que notre Église pourrait en sortir grandie et plus forte. »

Léo Vigneault

ÉGLISE COMMUNION ET DISSIDENCE RESPONSABLE

On me pose la question de la communion avec le magistère, de la solidarité avec l'institution ecclésiale, de l'incohérence d'être un collaborateur de l'évêque et de prendre des positions publiques distinctes de celles de la hiérarchie. Comment est-ce possible, faisable, légitime ?

Au cœur du débat

Si le débat peut faire partie de la vie, on conviendra volontiers qu'il n'en est pas le but. Il n'est pas aisé de se montrer ouvert aux débats, aux remises en question. On comprend qu'on se cache la tête dans le sable plutôt que de regarder en face des enjeux déstabilisants. Il ne sera jamais facile de gérer la controverse dans n'importe quelle institution. Et dans beaucoup d'endroits, tout débat est strictement interdit. Et pas simplement sous les dictatures nationales autoritaires. Que l'on pense aux employés de la SAQ du Québec suspendu pour avoir fait publier une lettre critiquant leur président encore récemment !

Entrer en dissidence et l'exprimer, vivre quelque chose de la marginalité que cela suppose et entraîne, ne peut devenir une mode commode. C'est plutôt un engagement, un parcours vers la liberté, d'abord intérieure, puis manifeste.

L'histoire nous apprend que l'Église catholique s'est développée au milieu de questions controversées depuis les tout débuts. Que l'on pense d'abord à l'accueil fait aux premiers

disciples annonçant Jésus le Ressuscité en Palestine. Puis au débat qui a succédé à l'envahissement des communautés par des disciples venus du monde païen. Sans parler des grandes controverses christologiques qui ont divisé l'Église lors des premiers conciles œcuméniques. Ni du schisme entre l'Orient et l'Occident. Il faudrait aussi mentionner ici la Réforme protestante, le Siècle des lumières, la révolution française, le marxisme, le fascisme...

On aimerait qu'à l'intérieur de l'Église du moins, on s'entende bien, que rien ne soit trop confus, que l'harmonie s'exprime élégamment. Mais comment conjuguer habilement Tradition et signes des temps? Car un autre danger de la problématique soulevée ici, c'est la stérilité de l'uniformité, c'est de faire une obsession de l'harmonie « ad intra ». Depuis le concile Vatican II, l'Église d'ici et d'ailleurs accumule les sujets où ses prises de parole officielles suscitent des réactions émotives et les controverses : outre les questions de morale sexuelle, il y a le refus de l'ordination des femmes au presbytérat , le délicat regroupement des paroisses, la présence obligée des parents dans les parcours catéchétiques, l'exercice périlleux de l'infaillibilité, l'interdiction de l'absolution collective, l'adéquate reconnaissance des agents de pastorale laïques, etc.

L'Esprit souffle où il veut

Bien sûr, l'Église n'est pas une démocratie. Elle n'est pas non plus une théocratie où l'élite religieuse est devenue la porte-parole exclusif de Dieu. Les responsables dans l'Église ne remplacent pas Dieu en gérant l'institution. Jésus nous a tous confié au Défenseur, à l'Esprit Saint.

Or l'Esprit de la Pentecôte semble apprécier la diversité des langues et des cultures, la munificence tous azimuts de ses fruits à savourer, la variété de ses dons. L'Esprit semble avoir investi la diversité et « se foutre » de l'uniformité. Il surprend, il dérange: « Le vent souffle où il veut, et tu entends sa voix, mais tu ne sais ni d'où il vient ni où il va. » (Jn 3,8) « À vin nouveau, outres neuves. » (Mc 2,22)

Puisque l'Église est l'assemblée des disciples, tous les baptisés y ont naturellement droit de parole. Encore plus liberté de pensée. C'est là que s'enracine la culture ecclésiale du débat. Ce débat est théologal et nous invite à nous mettre humblement à l'écoute de l'Esprit Saint.

Parce qu'il nous aime, le Père de Jésus respecte les chemins tortueux que nous

empruntons quelquefois. Il reconnaît que nous sommes en chemin. Il propose et respecte l'andragogie du cheminement, selon le modèle éclairant des disciples d'Emmaüs.

Tout le reste, il va de soi, se met au service de l'assemblée ecclésiale. C'est une donnée théologique fondamentale traditionnelle que tous les ministères sont au service de l'Église et de sa mission dans le monde. L'enjeu consiste donc non pas à sauver l'Église de débats ennuyeux ou malaisés, mais à contribuer pour notre part à promouvoir concrètement la vie et son sens dans ce monde à qui le salut du Christ Jésus est proposé. La priorité peut se présenter ainsi : que la vie du monde soit sauvegardée et s'épanouisse.

On a jadis pensé que le dépôt de la foi constituait comme un trésor protégé par l'autorité compétente. Il faudrait plutôt entrer dans la perspective de l'Esprit Saint qui veut défendre la vie et le monde pour lequel Jésus Christ a donné sa vie.

Comme il sera difficile d'entrer dans un débat sain et vrai lorsqu'on trouve l'autre non représentatif, que l'on questionne son droit à s'exprimer publiquement. ..

L'autre peut détenir une part de la vérité qui me manque

M. le cardinal Jean-Claude Turcotte disait lors de la journée presbytérale du 29 mars dernier qu'on assistait présentement à Montréal à une Église qui mourait et à une autre Église qui naissait. Quelques instants auparavant, un prêtre témoignait du grand écart existant entre les indications morales des autorités religieuses institutionnelles et la vie quotidienne des gens d'ici. Il blaguait, prenant appui sur la comparaison, disant que ce grand écart demandait aux prêtres sur le terrain une série de contorsions plus ou moins élégantes.

Nous sommes appelés à refuser sans hésitation les idées, les paroles et les actions qui classent les personnes en catégories de toutes sortes, par bons et par mauvais. Nous sommes appelés à rejeter tout ce qui sépare, tout ce qui rabaisse, car n'importe lequel des êtres humains est notre frère à aimer, tout pareillement et du même amour que nous tentons d'aimer Dieu: «Chaque fois que vous l'avez fait à l'un de ces plus petits qui sont mes frères, c'est à moi que vous l'avez fait!» (Mt 25, 40)

La diversité d'opinions peut être une force et ouvrir de multiples chemins vers Dieu. Par vocation issue de notre baptême, nous sommes appelés à nous opposer sans ambiguïté à

la bêtise qui considère l'étranger comme un dangereux et un déviant.

Mgr Pierre Claverie a été évêque d'Oran en Algérie. Le 1er août 1996, il était assassiné avec son chauffeur musulman: grand symbole que ces 2 sangs mêlés alors qu'ils s'efforçaient de dépasser les barrières de la race, de la religion et de l'histoire.

Il a été naturellement confronté au difficile dialogue entre musulmans et chrétiens. Il en tire quelques conclusions vitales: apprendre à reconnaître l'autre comme sujet; affronter nos différences au lieu de les taire; créer un climat de confiance et d'amitié.

Mgr Claverie écrivait: «Le Concile Vatican II a montré la route aux catholiques en retrouvant un trait essentiel du message évangélique. Nous ne possédons pas la vérité: c'est elle qui nous saisit et nous entraîne à la découvrir toujours plus profondément. »

(Jean-Jacques Pérennès. Pierre Claverie. Un Algérien par alliance. p. 222)

Jésus, artiste des questions controversées

Jean-Marc Gauthier mentionne que Dieu et la religion, c'est-à-dire notre manière de nous relier à Dieu, ont constitué de tout temps des questions controversées. Notre époque toute récente nous le démontre encore.

Jésus a été un maître de l'esquive, mais il semble bien avoir aussi été un artiste de la controverse. À jouer au funambule, il s'est même cassé le cou... «Le sabbat a été fait pour l'homme» (Mc 2, 27). «Je suis venu appeler non pas les justes mais les pécheurs. » (Mt 9, 9-13) «Que celui qui est sans péché lui lance la première pierre... Moi non plus je ne te condamne pas. » (Jn 8, 7.11)

Pour Jésus, l'être humain ne doit être sacrifié ni à des prescriptions religieuses, ni, encore moins, à Dieu. Il en paiera chèrement le prix. En croyant en la résurrection de Jésus, ses disciples ne se mettent-ils pas du côté de l'amour, de la miséricorde, de la vie avant tout?

Ses prises de position ont façonné un tout autre visage de Dieu que celui présenté par l'institution juive de son époque. Ce visage nous interpelle toujours...

Ce n'est donc pas par mimétisme avec la société actuelle qui carbure aux débats, qui institutionnalise l'opposition à l'intérieur de la démocratie et valorise la compétition, le choc des idées que la question présente se pose. Il s'agit peut-être davantage d'une fidélité spirituelle à ce qui peut être vivifiant pour l'être humain.

Un dissentiment responsable

Dans l'introduction de son livre « Refonder l'Église. Dissentiment et leadership », Gérald A. Arbuckle rappelle qu'un dissentiment loyal est essentiel à la mission. Il cite, entre autres, Pie XII et Jean-Paul II aux pages 12 et 13. En voici quelques extraits:

Déjà en 1950, Pie XII reconnaissait qu'il était urgent pour l'Église comme corps social d'admettre un dissentiment responsable et fondé sur des principes. Parlant d'abord en termes généraux, il affirme à propos des organisations que « là où n'apparaîtrait aucune manifestation de l'opinion publique, là surtout où il en faudrait constater la réelle inexistence, [...] on devrait y voir un vice, une infirmité, une maladie de la vie sociale ». Ce que le pape applique ensuite à l'Église: « car, enfin, elle est un corps vivant, et il manquerait quelque chose à sa vie si l'opinion publique lui faisait défaut, défaut dont le blâme retomberait sur les pasteurs et sur les fidèles ». (Citation d'une allocution au Congrès international de la presse catholique, 18 février 1950)

Jean-Paul II réaffirme ce besoin d'ouverture. Le franc-parler de l'archevêque de Cracovie à ce sujet provoque l'admiration: « Le conformisme sonne le glas d'une communauté. Toute communauté a besoin d'une opposition loyale. » Et il insiste pour dire que la communauté ne doit « pas seulement permettre l'émergence de l'opposition et lui donner l'occasion de s'exprimer, mais qu'elle doit aussi faire en sorte que l'opposition puisse opérer pour le bien de la communauté ». Et c'est par le dialogue que l'opposition est censée travailler au bien de tout le groupe. Devenu pape, il déclare en 1979 que « la vérité est la puissance de la paix [. . .]. Que dire des gens qui combattent ou réduisent au silence ceux qui ne partagent pas le même point de vue ? »

Par ailleurs, il apparaît souvent tentant psychologiquement de maintenir une harmonie de surface, une apparence d'homogénéité. Il est exigeant, pour ne pas dire troublant, de briser le silence amorphe ou complice. Au nom de quoi, au nom de qui peut-on, doit-on prendre la parole? Est-ce exact de répéter encore: « La parole est d'argent, mais le silence est d'or » ?

En tout cas, oser prendre la parole de l'intérieur de quelque institution que ce soit n'est pas aisé. Cela représente un risque. Le jeu doit en valoir la chandelle. Les partis politiques, les entreprises, ne laissent pas impunément leurs membres, leurs employés faire preuve de dissidence, d'indépendance... Pensons ces jours-ci au débat entourant la vente d'une part du mont Orford.

Ce ne peut être longtemps non plus par relent attardé de l'époque de l'adolescence qu'on rend public son dissentiment. Ce peut être un raccourci simpliste que de parler d'un « simple » problème avec l'autorité.

Qu'est-ce que je fais de ma promesse de respect et d'obéissance faite lors de mon ordination presbytérale à l'évêque à qui j'offre ma collaboration? Je suis toujours disposé à la redire, dans la fidélité à ce que je perçois des appels de l'Esprit discernés en Église.

Je ne la crois pas en cause à ce stade de la réflexion. Je la redirai encore volontiers, à la fin du processus de discernement qui commence. Je la redirai avec le plus de liberté intérieure possible. Mais est-ce bien ce qui est en cause?

Qu'en est-il de la lettre ouverte aux évêques du Québec? .

Le contenu de la lettre ouverte adressée aux évêques du Québec à la fin de février 2006 est matière à débats. C'est justement l'un des objectifs de ce texte: inviter les chrétiens du Québec à y réfléchir et à s'en parler ouvertement. Je ne prétends pas dire le fin mot sur la question, mais susciter avec d'autres un dialogue largement ouvert. Pourquoi s'en plaindre?

Cela pose question à d'aucuns que le texte ait été jeté en pâtures à l'opinion publique. Il est vrai que les mass media peuvent devenir un miroir déformant. J'ai été moi-même étonné par les nombreuses réactions qu'a connues ce texte. N'est-ce pas un indice à scruter à tout le moins? N'y avait-il pas là une certaine « réception » du questionnement que cette lettre proposait?

La lettre ouverte aux évêques du Québec représente la réflexion pastorale de quelques prêtres d'ici. Elle ne se veut pas un document théologique ni doctrinal. Elle est, à sa manière, un écho à la réflexion d'André Naud sur la liberté de pensée et d'expression dans l'Église.

Ce théologien de chez nous se demandait par ailleurs si on ne devrait pas développer une herméneutique, des outils d'interprétation, pour les documents magistériels comme on en avait développé pour l'interprétation la plus ajustée possible de la Parole de Dieu depuis plus de 100 ans maintenant? L'interrogation me semble bien pertinente.

Un autre théologien nous invite à imaginer l'Église catholique. Il s'agit de Dom Ghislain Lafont, bénédictin. Il parle de l'Église comme disciple de la vérité. Il écrit:

« L'Église dialogue parce qu'elle pressent, sans trop oser se le dire et le dire aux autres, qu'elle a aussi à apprendre. [...] cela ne signifierait pas nécessairement un accord sur un langage unique, mais peut-être davantage une reconnaissance mutuelle de la validité de langages différents, permettant l'originalité de communautés différentes dans leur sensibilité, leur pratique liturgique, éventuellement leurs insistances morales, pourvu que tout reste dans la lumière de l'Évangile. (...) En somme, même pour les catholiques, tout le potentiel de la Révélation n'est pas encore découvert. Une patiente écoute des autres est peut-être le chemin d'une découverte de soi. » (p.111-112)

Dans cette Église communion structurée, le primat est donné au témoignage de l'Esprit à l'œuvre dans le monde comme à l'intérieur de l'Église. Le maître mot du dialogue devient indispensable. Et l'acteur principal est l'Esprit Saint.

« Une telle réflexion [sur le ministère de l'Esprit Saint] pourrait nous faire parcourir, sans les séparer, plusieurs niveaux de la vie de l'Église: la présence fondamentale et constante de l'Esprit à l'ensemble de l'Église; les divers types de dons (« charismes ») par où cette présence se concrétise; les niveaux de vérité, de sacrement et d'institution que ces dons rendent possibles et qui, à leur tour, leur donnent une épaisseur humaine. » (p. 133)

Il sera sans doute toujours malaisé d'obéir à l'Esprit Saint. C'est Pierre avec les autres apôtres qui osa formuler cette formule choc : « Il faut obéir à Dieu plutôt qu'aux hommes.» (Ac 5, 29) Que l'Esprit nous rende plus dociles à son inspiration !

Laval, le 7 mai 2006

Jean-Pierre Langlois

Assurer une suite au concile Vatican II.

Une tâche qui attend le Pape Benoît XVI.

Mgr Charles Valois, évêque émérite de Saint-Jérôme

Le concile Vatican II n'a pas encore été pleinement « reçu »

Je ne crois pas qu'un nouveau Concile soit nécessaire à l'Église d'aujourd'hui, et j'endosse, sur ce point, la position que le Père Tillard tient dans son livre « Je crois en dépit de tout » (Jean-Marie Tillard, *Je crois en dépit de tout*, Les Éditions du Cerf, Paris, 2001, p. 60.). Il y a tellement d'aspects du Concile qui n'ont pas été appliqués ou qui ont été occultés! Le grand défi auquel l'Église est confrontée est celui de relancer les recommandations du Concile. Et ce ne sera pas chose facile, car il y a deux courants qui chevauchent dans les textes du Concile.

Tout le monde sait qu'au début du Concile, la Curie romaine avait préparé des schémas pour faire travailler les Pères dans le sens et sur les sujets que ses responsables avaient choisis. Heureusement, des Pères (Le Cardinal Liénart et le Cardinal Frings) veillaient et ils ont réclamé de laisser à l'assemblée conciliaire la responsabilité de former les commissions conciliaires qui prépareraient de nouveaux schémas répondant mieux aux besoins du peuple de Dieu. Le Pape Jean XXIII acquiesça à leur demande. Et le Concile attaqua les vrais problèmes de l'Église de ce temps.

Cependant, des membres de la Curie et leurs alliés ne désarmèrent pas. Tout au long des débats, ils tentèrent de ramener leurs idées conservatrices. L'inévitable se produisit: la plupart des schémas présentent des idées novatrices dans le sens des grands courants qui ont marqué la première partie du XXe siècle: liturgie, bible, engagement social, participation des laïques aux activités pastorales, œcuménisme, relation avec les autres religions, liberté religieuse, rôle des évêques, des prêtres, des religieux et des laïques. Mais, pour en arriver à un vote majoritaire sur les schémas importants, les tenants d'une pastorale décentralisée et adaptée au monde contemporain, durent faire des compromis et laisser passer des affirmations qui cherchaient à promouvoir les courants d'une Église

conservatrice.

Aujourd'hui, le défi qui s'ouvre devant les intervenants pastoraux est de dépoussiérer les textes du Concile et d'y trouver la pensée théologique pour laquelle des évêques et de grands théologiens se sont battus, dans les années qui ont précédé le Concile et qui l'ont suivi. Aussi, pour retrouver les propositions du Concile qui visent à bâtir une Église favorisant le principe de subsidiarité, il faudra travailler fort. Les points de doctrine à étudier et auxquels il faudra trouver des applications pratiques sont les suivants:

- ❑ L'autonomie des Conférences épiscopales;
- ❑ La responsabilité des évêques diocésains de tenir compte de toutes les composantes de leur diocèse dans le travail pastoral et les prises de décision: prêtres et diacres, religieux et religieuses, laïques, hommes et femmes.
- ❑ La possibilité pour les laïques de s'exprimer en toute liberté, surtout à l'occasion des synodes diocésains;
- ❑ Les pratiques sacramentelles, en particulier celles du mariage et de la pénitence;
- ❑ La révision des modes d'accès au presbytérat;
- ❑ L'ouverture à l'œcuménisme et aux relations avec les religions non chrétiennes;
- ❑ La révision du code de Droit canonique.

Pour faire l'étude de ces thèmes et en promouvoir une application qui respecte la liberté et l'engagement personnel, il ne m'apparaît pas nécessaire de convoquer un nouveau concile. On pourrait remettre à des assemblées synodales, qui se réuniraient à tous les trois ans, la responsabilité d'une telle démarche. Mais, il ne faudrait pas laisser à la Curie le soin de préparer les schémas des discussions. Cette responsabilité devrait revenir à des équipes dont les membres, choisis par les participants aux synodes, représenteraient les Églises de la base. Et pourquoi ces dernières équipes ne pourraient-elles pas travailler avec le Pape à l'élaboration des messages au peuple chrétien et des exhortations apostoliques post synodales. On aurait là de beaux exemples d'un travail en concertation.

Dans le numéro 6 de l'année 2003 de la revue *30 jours dans l'Église et dans le monde* (30 giorni nella Chiesa & nel mondo) le père Hermann Josef Pottmeyer a répondu aux questions de Gianni Valente à la suite d'un symposium du conseil pour l'unité des chrétiens. L'article est intitulé: «La necessitas Ecclesiae est un critère pour l'exercice de

la primauté» Après avoir parlé de l'interprétation maximaliste du dogme de l'infaillibilité pontificale et de la juridiction universelle du Pape sur l'Église, qui a prévalu, après Vatican I, le Père ajoute cette réponse:

« Il faut examiner si une relecture et une re-réception du dogme de 1870 est possible sur la base d'une interprétation différente de l'interprétation maximaliste qui a prévalu. Il faudrait que cette nouvelle interprétation soit reconnue comme légitime et qu'elle soit conciliable avec l'ecclésiologie de communion indiquée par le Concile Vatican II, avec les différents (sic) modalités de l'exercice de la primauté. Or cette interprétation existe: c'est celle qui a été exprimée par la minorité du Concile Vatican I (Revue 30 jours dans l'Église et dans le monde (30 giorni nella chiesa & nel mondo), no 6 de "année 2003, p. 18.»)

Le théologien André Naud a fait une étude de cette interprétation maximaliste du dogme voté à Vatican I dans son livre « Le Magistère incertain » (André, Naud, Le Magistère incertain, collection Héritage et projet no 39, Montréal, Fides, 1987, p. 79-95). Ce théologien refuse de prendre en considération les positions de ceux qui s'étaient opposés au vote de ce dogme. Il s'arrête plutôt aux considérations du <rapport officiel> celui de Mgr Gasser, (p.82 et suivantes) qui précise très bien le sens et la portée du dogme sur lequel on demandait aux Pères du Concile de voter. Ceux-ci ont donc voté, en connaissant très bien les limites du dogme.

De toute façon, ce qui est important ici, c'est qu'on en vienne à donner au dogme de l'infaillibilité pontificale sa vraie mesure et qu'on cesse de s'en servir pour promouvoir l'autorité du pape aux dépens de celle des évêques. En ramenant à leurs justes limites le dogme de l'infaillibilité pontificale et de la juridiction universelle du Pape sur l'Église, il reste alors une large marge pour poursuivre la réflexion sur les points ci-hauts mentionnés.

Un nouveau Concile est-il nécessaire? Le Père Tillard n'y croit pas pour deux raisons: «D'abord, parce que le concile Vatican II n'a pas encore été pleinement «reçu» » et parce que «un concile général (lui) me paraît impensable sans une invitation faite aux autres Églises, particulièrement aux Églises d'Orient dont l'épiscopat est reconnu» » (idem, p. 61.) Et il ajoute: «Il me semble qu'il faudra songer à un synode (des évêques) - repensé dans sa structure et son fonctionnement - du type du Synode extraordinaire de

1985, articulé sur des réunions bien spécifiques des conférences épiscopales. »(Idem, p.60.)

Il est permis de rêver...

Même que la Bonne Nouvelle de Jésus-Christ nous incite à rêver.

Et plus encore...

Elle nous engage à la réalisation de nos rêves,

Si nous les croyons habités par l'Esprit.

Alors

Laissons-nous rêver ...

" Si l'Église se reconnaissait humaine ... "

SI L'ÉGLISE SE RECONNAISSAIT HUMAINE

Extrait de " La Foi décantée" - Pierre deLocht, DDB 1998

Si l'Église cessait de se situer à mi-route entre ciel et terre; si elle se reconnaissait tout simplement comme communauté d'hommes et de femmes en quête de Dieu, à la recherche de Dieu!

Si elle s'avouait qu'elle n'a pas prise sur Dieu, que l'image qu'elle s'en fait est toujours relative, tâtonnante.

Si elle osait se dire que c'est dans la finitude que se découvre la transcendance! Et que la révélation de Dieu passe nécessairement par le filtre de nos compréhensions humaines. Ce fut déjà l'intuition du peuple hébreu, conscient qu'on ne peut voir Dieu que de dos. Intuition reprise par saint Paul nous disant que Dieu ne se perçoit que dans le miroir de l'humanité, dont on ne cessera de creuser le sens. Nous ne sommes probablement qu'à l'aube de la compréhension de l'homme et de l'univers, et ce que nous pouvons y déceler de Dieu n'est qu'au stade des balbutiements de l'enfance.

Quel progrès si, descendant du piédestal sur lequel elle est constamment tentée de se placer et du haut duquel, transformée en chair de vérité, elle évangélise le monde, l'Église s'avouait déconcertée par les réalités et situations en constante mouvance et se mettait vraiment à chercher humblement, modestement. Humblement, c'est-à-dire au départ de cet humus, de ce terre à terre qu'est l'expérience de chacun dans le quotidien. Si l'Église, qui se considère seule apte à discerner ce que doit être la conduite humaine, renonçait à l'idée qu'elle sait ce que Dieu veut de nous, si elle abandonnait sa mainmise sur la morale humaine, et si elle se remettait à chercher avec toutes les instances humaines attentives aux grands appels de notre temps! Certes, avec l'apport de la tradition chrétienne qui traverse les siècles, tradition qu'il faut cependant décanter, sans en voiler les insuffisances, les graves lacunes, les aveuglements qui furent à certaines époques criminels, et le restent parfois encore aujourd'hui...

Alors, les chrétiens et l'Église en tant que communauté entreraient véritablement en dialogue avec les femmes et les hommes de notre temps, avec les diverses cultures, avec les instances multiples qui ont aussi le souci du progrès en humanité. Loin de s'isoler, l'Église s'impliquerait en totale solidarité dans la recherche commune, riche bien sûr de

ses apports propres, mais dans une égale attention aux autres approches, elles aussi porteuses de lumière et de vérité.

La morale pour notre temps pourrait alors s'élaborer tous ensemble, et non déduite simplement d'une révélation faite jadis une fois pour toutes.

Retrouvant la condition commune d'une humanité en recherche de sens et de transcendance, l'Église s'insérerait dans cette grande solidarité, avec ses lumières et approches spécifiques, mais sans supériorité, dégagée de toute tentation de vouloir imposer aux autres sa perception, considérée comme seule éclairante.

Son apport, loin de tomber en quelque sorte du ciel, émanerait, comme ce fut le cas tout au cours de l'histoire, de ces humains qui continuent à se poser, au cœur du terrestre, des questions « religieuses » qui n'ont pas nécessairement perdu toute signification depuis que l'humanité est entrée dans ce qu'on appelle la modernité.

Redevenir humain, c'est aussi reconnaître sa faillibilité

A l'instar des parents qui jadis croyaient devoir se présenter à leurs enfants comme impeccables, ou des enseignants qui veulent donner l'image d'un savoir jamais mis en défaut, l'Église magistérielle est victime du visage d'elle-même qu'elle croit devoir donner à tout propos : elle sait, elle voit clair, elle a toujours vu juste, elle n'est que vertu et dévouement, elle est et ne peut être qu'impeccable. A tous les niveaux de l'Église, l'autorité est à l'abri de l'erreur; ses décisions ne peuvent être que salutaires.

Une spiritualité d'adhésion inconditionnelle s'est élaborée, fondée sur le principe qu'en tout cas on ne fait jamais fausse route en adhérant inconditionnellement aux prises de position de l'autorité religieuse, car c'est l'Esprit même de Dieu, l'Esprit Saint qui s'exprime en elle et par elle. On nous inculquait jadis la conviction qu'obéir au supérieur ou à la supérieure est toujours bénéfique. Même si jamais il ou elle se trompait, à Dieu ne plaise, même alors la soumission était voie de sanctification. Rien d'étonnant dès lors d'entendre Paul VI déclarer que l'objection de conscience n'a pas de place dans l'Église. L'infailibilité pontificale, dont le magistère s'est conféré l'attribut, rejaillit progressivement sur l'ensemble des actes du pontife romain, mais aussi imperceptiblement sur la hiérarchie tout entière, du moment qu'elle est en communion étroite avec Rome. L'unanimité devient dès lors la règle, l'obligation majeure de quiconque est « élevé à la dignité épiscopale ».

La pensée dans l'Église ne s'élabore pas avant tout en référence à Jésus-Christ, mais en fonction de ce que pense le « souverain pontife » dont les prises de position ne peuvent être que sans failles. Et cela, en parfaite continuité avec ce qu'ont dit ses prédécesseurs. Car, dans bien des cas, à l'encontre de la vérité historique, on arrive toujours à montrer que jamais l'autorité religieuse ne s'est trompée, si ce n'est parfois, il y a très longtemps (voir la réhabilitation de Galilée).

Cette image d'une autorité impeccable, que ses représentants croient devoir assumer, et qu'une partie des chrétiens tient à tout prix à entretenir en tant que garant de sa sécurité, oblige l'Église à vivre dans la fiction. Jamais une mesure prise, aussi inadéquate voire néfaste soit-elle, ne sera supprimée; jamais une option doctrinale ne sera reportée. On a créé la conviction que l'autorité ne pouvait pas se tromper, pour en arriver ensuite à croire qu'il serait trop troublant pour la masse des chrétiens si le magistère reconnaissait une erreur d'appréciation ou de jugement.

Impeccabilité de ses chefs et culpabilité massive de ses membres

Si l'Église se reconnaissait faillible, vulnérable, ses adeptes seraient libérés d'une culpabilité obsédante, car ils pourraient eux aussi accepter, sans en être troublés, la distance qui les sépare inévitablement de l'idéal, de la perfection. Ils ne devraient pas vivre constamment au-dessus de leurs possibilités présentes, avec le sentiment débilitant de ne jamais être à la hauteur de ce qu'ils devraient être. Comme des parents trop parfaits, ou qui se disent tels, suscitent surtout chez les plus consciencieux de leurs enfants une usure permanente, jusqu'au jour où l'arc trop tendu craquera lamentablement. Risque alors de voir sombrer, en même temps que ce sentiment permanent d'incapacité, le vrai sens de la responsabilité et du péché.

Une Église qui croit devoir être parfaite pour témoigner de la perfection de Dieu, vit elle-même et entraîne ses membres dans un univers irréel, faute d'accepter de vivre dans la contingence. Cette contingence où, sans dramatiser les faux pas, les erreurs, comme élément inévitable de tout cheminement humain, l'on apprend à cheminer pauvrement, humblement, avec le souci de nuire le moins possible aux autres, et de s'ouvrir pas à pas à la solidarité et l'amour. Quelle libération lorsque, devenant capable de lucidité sur soi, sur ses faux pas, sur ses déficiences, on n'a plus peur de se reconnaître vulnérable !

Alors, on peut se mettre en question sans crainte de perdre la face, on peut rencontrer

autrui dans la simplicité et la vérité, on peut s'ouvrir à de nouvelles perspectives, on devient apte à évoluer au rythme du possible.

À l'abri des discernements critiques

Rejoindre la condition commune amènerait aussi l'Église à ne pas devoir accorder presque systématiquement à ses « chefs » un brevet de sainteté, comme semble l'inculquer l'appellation de « sa sainteté le pape ». Grave confusion des plans, qui pèse lourdement sur l'agencement institutionnel de l'Église, que l'on tente ainsi de faire échapper aux processus normaux et sains de discernements critiques. Contestable en rien, l'autorité religieuse est automatiquement au-dessus de tout soupçon, par le seul fait du poste qu'elle occupe, qui lui donnerait une proximité directe avec Dieu lui-même. Elle participe dès lors à sa clairvoyance et à sa sagesse, dont il devient difficile, voire impossible, de discuter la justesse, de reconnaître la faillibilité. Ce serait s'en prendre à Dieu lui-même.

Cette mise sur un piédestal atteint tous les rouages institutionnels, depuis le « souverain pontife » jusqu'à la supérieure de la plus petite communauté religieuse appelée, jusqu'il y a peu, et probablement encore aujourd'hui à certains endroits, « notre très sainte mère », dont on baisait l'anneau, ou devant qui on s'inclinait profondément avant de lui adresser la parole,

Ainsi progressivement, mais efficacement, l'institution ecclésiastique s'est dotée d'une théologie et d'une spiritualité qui la font échapper aux saines conditions et exigences de toute institution humaine. Ses normes concrètes, son droit canonique, ses modalités de fonctionnement enlèvent toute possibilité normale d'analyse et d'adaptation institutionnelle. Il n'existe aucun recours, rien n'est prévu ni organisé pour permettre un discernement critique. Tout est laissé au bon vouloir du prince.

Quelle imprudence de se situer hors normes humaines et, tout en profitant largement des conditions d'insertion (bâtiments, finances, médias ...), d'en refuser les exigences normales et saines de contrôle, de mise en question des rôles, de clarté financière ...

En se réservant le sacré, en l'enfermant en quelque sorte dans ses propres rites, ses institutions et ses dirigeants, l'Église s'isole de l'humain, ne participant pas, en un coude à coude stimulant, avec l'ensemble du monde, à sa recherche de transcendance. Elle croit avoir pouvoir de canaliser la présence, gracieuse de Dieu, au point de décréter:

« Hors de l'Église, point de salut ! » Et si cet axiome n'est plus proclamé comme tel aujourd'hui, il continue à conditionner l'action de l'Église, jusqu'à vouloir en revenir à la chrétienté de jadis « pour sauver le monde en perdition ».

Sur pied d'égalité

Quel souffle de santé et de vérité si, au lieu de se situer hors normes, dans la méconnaissance et le mépris des règles démocratiques de fonctionnement, autrement plus respectueuses de notre condition et plus proches de l'Évangile, et sans rien abandonner de sa foi, l'Église se reconnaissait être une institution humaine.

Elle se trouverait alors une juste place dans la marche vers plus d'humanité de tant de nos contemporains. Elle pourrait, sans réticence, sans avoir besoin de les accaparer et de se les réserver, reconnaître les impulsions constructives, partout où elles naissent et se développent. Elle participerait, sur pied d'égalité, aux multiples et divers efforts de justice et de paix, dans l'écoute attentive de tout ce qui germe comme affinement d'humanité. Elle entrerait en dialogue avec l'homme moderne et les cultures contemporaines, apportant, comme l'annonçait Jean XXIII en inaugurant le Concile, la contribution de l'Église à l'unité du genre humain, dans un nouvel ordre de rapports entre tous.

Alors, dans ce cheminement en solidarité, elle pourrait contribuer à élargir l'horizon en vivant et exprimant ce qui lui est le plus spécifique : sa foi en une transcendance au cœur de l'humain, et dès lors cette confiance foncière, cette recherche de sens, cette espérance dont notre époque a tant besoin.

Les Religieux et Religieuses ont pris récemment la parole

CONCLUSION

Ce message veut exprimer à nos pasteurs, à l'occasion de leur prochaine visite *ad limina*, la solidarité profonde des religieuses et religieux ainsi que celle qui les unit aux chrétiennes et chrétiens de notre pays. Il exprime la perception que nous avons de notre réalité ecclésiale, puisqu'il laisse la parole à tant de femmes et d'hommes consacrés qui aiment l'Église et la veulent toujours plus vivante et fidèle à la mission que le Christ lui a confiée. Même si certaines affirmations semblent difficiles à recevoir, nous tenons à vous assurer que notre volonté n'est pas de juger votre agir, mais de nous appeler, tous et toutes, à la même conversion, seule vraie voie de fidélité à l'Évangile. Nous, religieuses et religieux, membres de l'Église, sommes les premiers touchés par cet appel à plus de vérité dans nos attitudes, nos dires et notre agir. « Lumen Gentium » nous interpelle: « L'Église, qui renferme en son sein les pécheurs, qui est sainte et, en même temps, doit toujours être purifiée, recherche sans cesse la pénitence et le renouvellement. » (no 8) L'humilité avec laquelle nous vous avons offert ce message trouve sa source et sa force dans cet appel à la conversion qui nous touche droit au cœur.

MESSAGE À NOS ÉVÊQUES

À L'OCCASION DE LEUR VISITE *AD LIMINA* 2006

La Conférence religieuse canadienne

Pour quiconque s'intéresse à l'Église du Québec

Un document engagé et pertinent...

Disponible au secrétariat de la C.R.C.

au 4135 rue Rouen HIV 105

Téléphone : (514) 259-0856

PROJET FORUM ANDRÉ NAUD

Adresse postale: 6500 rue de St-Vallier Montréal H2S 2P7

Courriel: forum.andre.naud@sympatico.ca

Congrès de Fondation prévu pour le 18 octobre ,2006.

D'ici là Tél: (514) 271-6670

Le congrès de fondation est maintenant fixé au: 15 novembre 2006